

Compte-rendu intégral
Réunion publique - Ouverture du débat public
Mercredi 2 avril 2025 à Fos-sur-Mer

SALLE/ADRESSE :	Complexe Parsemain, Salle Polyvalente, Allée Jean Bouin, 13270 Fos-sur-Mer
PARTICIPANTS :	400 personnes en salle et 177 sur Zoom
DÉBUT > FIN :	18h15 à 20h47

Sommaire

I. Verbatim complet de la réunion.....	2
II. Verbatim du tchat de la salle Zoom.....	39
III. Verbatim du Slido.....	55

I. Verbatim complet de la réunion

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Bonsoir à toutes et tous et merci d'être si nombreux et si nombreuses pour cette première réunion du débat public « Fos Berre Provence : un avenir industriel en débat », un débat public qui est organisé par la Commission nationale du débat public. On va vous en dire plus tout à l'heure. Je suis Sofia ALIAMET, chargée d'animer cette rencontre au côté de l'équipe du débat, et notamment de madame RICHARD-FERROUDJI, sa présidente. Je précise que nous sommes aussi sur Zoom, donc vous êtes très nombreux et nombreuses ici en salle, mais la réunion est aussi à suivre sur Zoom, en visioconférence, où il y a aussi plus d'une centaine de participants et participantes qui sont connectés. C'est pour ça que lors des temps d'échanges, on prendra aussi le temps d'avoir la salle Zoom et d'entendre la salle Zoom.

Avant de rentrer dans le vif du sujet et puis de vous présenter le déroulé de la soirée, les règles du débat et puis la présentation de la Commission nationale du débat public, je vais passer la parole à monsieur RAIMONDI, qui est maire de Fos-sur-Mer pour un mot d'accueil, s'il vous plaît.

M. René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer

Merci. Heureux de nous retrouver, même si c'est tous les soirs et que ça devient compliqué. Hier soir, on était à Port-Saint-Louis, et dans la semaine on était aussi avec GravitHy. Voilà, un débat de zone, qui va être fourni, très fourni, utile dans un territoire effectivement qui avait besoin que les choses changent, La décarbonation est le signal effectivement d'un énorme changement sur cette zone, quelque chose de très attendu, depuis longtemps. Rapidement, redire quels sont les enjeux, en tout cas pour nous. Bien évidemment, on va reparler de la THT, parce que c'est indispensable, pour que cette décarbonation puisse se faire, pour que notre industrie déjà existante puisse se moderniser, et puis, je le redis, comme on le dit souvent et comme ça va être dit très certainement ce soir, les infrastructures routières, il nous faut des annonces fortes parce que les populations sont en attente de ça. Donc, le Martigues–Port-de-Bouc, on se dit qu'on y est proche, mais le Fos-sur-Mer-Salon, il faut mettre les bouchées doubles. Voilà, Bienvenue à Fos-sur-Mer, et bon débat. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Parfait. Merci beaucoup. Ça commence très bien sur le respect des temps de parole. Merci. Un petit mot sur le déroulé de la soirée. Donc, après ce temps d'introduction, on va ouvrir une première séquence pour prendre le temps de poser le cadre, le champ, et de vous présenter aussi les modalités du débat public — comment vous pouvez vous informer, comment vous pouvez participer à ce débat, qui s'ouvre ce soir, mais qui se tient jusqu'au 13 juillet. Donc, on est parti pour plusieurs mois de débat. Donc, vous aurez une présentation par monsieur Marc PAPINUTTI, qui est président de la Commission nationale du débat public. Monsieur le Préfet aussi qui présentera la feuille de route de l'État. Et puis, l'équipe du débat via sa présidente Audrey RICHARD-FERROUDJI, qui vous en dira plus justement sur ce débat public. On prendra un premier temps de questions de compréhension de votre part, si le débat ou si la feuille de route suscite des questions.

Et puis, l'objectif de cette première rencontre, c'était vraiment de vous permettre de vous exprimer, et surtout de recueillir, vous, vos attentes à l'égard de ce débat. Et ça fera l'objet de toute la deuxième grande séquence qu'on va ouvrir, avec un temps d'échange que l'équipe du débat a souhaité assez long, où chacun pourra exprimer ses attentes concernant le débat. Et puis, nous entendrons aussi les acteurs publics qui sont cosignataires de la feuille de route, donc la région et la métropole, mais aussi le grand port maritime de Marseille, qui est aménageur de la zone industrialo-portuaire, pour aussi qu'ils puissent partager leurs attentes concernant ce débat public. On aura à nouveau un temps d'échange, et puis on essaiera de terminer du coup à 20 h 45, puisqu'on a démarré avec 15 minutes de retard.

Quelques mots sur les règles du jeu, ce sont des principes que je vous propose d'adopter collectivement. On en est tous, j'allais dire, co-responsables. Ils s'appliquent ici en ligne, ils s'appliquent aussi sur Zoom. Ce sont des principes de respect, bien sûr, d'écoute active et d'accueil respectueux de la parole de toutes et tous, puisque le débat ne vise pas la recherche de consensus. Bien sûr, tous les points de vue peuvent être exprimés, à condition qu'ils soient argumentés, et on compte sur vous par contre pour faire preuve de courtoisie. On est là pour s'entendre, se respecter, et ça marche encore une fois, dans tous les dispositifs. Un deuxième principe, et je suis la garante de ce principe, et il va être assez rude, c'est un principe de concision et de respect des temps de parole. Pourquoi ? Parce que vous êtes très nombreux et nombreuses, et encore une fois, on vous en remercie, mais il y a aussi une centaine de personnes qui sont en visioconférence pour suivre la rencontre.

Donc, on va essayer de partager le temps de parole et on va, vous le voyez, il y a un chrono qui s'affiche, on va essayer de pouvoir avoir 1 minute 30 pour que vous puissiez tous et toutes vous exprimer. Ça va passer vite, mais c'est un petit peu la règle de ce soir. Et puis, je vais aussi veiller à ce qu'il y ait un principe de priorité aux personnes qui ne se sont pas exprimées. Et puis, il y a un principe qui est cher à la Commission nationale du débat public, c'est un principe d'inclusion. Donc, je donnerai la parole à certains moments à des lycéens, par exemple, qui sont présents avec nous ce soir, mais je vais aussi veiller à l'équilibre entre hommes et femmes dans la prise de parole. Et lors des temps d'échanges, on prendra des prises de parole ici, et puis des prises de parole sur Zoom.

Un principe de transparence — vous êtes tous et toutes invités à vous présenter, donc vous pouvez préciser votre prénom, votre nom, puis la structure que vous représentez ce soir et à quel titre vous prenez la parole. Vous êtes invités à bien parler proche du micro puisque la réunion est enregistrée — elle est retranscrite, elle fait l'objet de ce qu'on appelle un verbatim, c'est-à-dire un compte-rendu intégral, et la vidéo sera mise en ligne sur la chaîne YouTube de la CNDP. Enfin, je l'ai dit tout à l'heure, mais on vous invite à avoir des prises de parole argumentées. Le débat public n'est pas un référendum. Le débat public, c'est le moment où on fait le tour des arguments, on entend toutes les positions. Donc on vous invitera à bien argumenter vos prises de parole.

Et puis aussi, un principe qui s'applique à tous et toutes, et aussi aux intervenants et intervenantes, un principe d'accessibilité. Je l'ai dit tout à l'heure, la Commission nationale du débat public est très soucieuse du principe d'inclusion, donc quand vous utilisez par exemple des acronymes, etc., n'hésitez pas à les expliciter pour que tout le monde comprenne bien de quoi on parle. Et enfin, un dernier point qui est très important, c'est que ce soir, c'est une première réunion, l'objectif de l'équipe du débat est de vous entendre, mais le débat ne fait que commencer, et il se tient jusqu'au 13 juillet. D'aventure, s'il y avait des questions qui portaient sur les projets, des questions très thématiques, on ne pourra pas y répondre, en tout cas répondre à toutes ce soir, donc elles seront mises en ligne sur la plateforme participative du débat, principe de traçabilité des échanges. Et puis, je vais vous en dire un mot juste après, vous avez aussi la possibilité de vous exprimer en ligne tout au long de cette rencontre pour partager vos questions, vos réactions. J'espère que ces règles vous conviennent. Je compte sur vous pour les respecter, en ligne comme en salle. Et puis, voilà, on est tous garants de leur respect.

Je viens de le dire, ce qu'on a fait, parce que vous êtes nombreux et nombreuses, c'est qu'on a ouvert un espace en ligne où vous pouvez, tout au long de la rencontre, partager vos questions, vos réactions, et on en fera une petite synthèse à plusieurs moments, et surtout on les collectera. Et les questions seront versées sur la plateforme participative. Donc, normalement, on a testé du fond de la salle, vous avez la possibilité de scanner le QR code, vous pouvez le laisser ouvert, réagir, partager vos réactions et vos questions tout au long. Je vous le remettrai aussi tout à l'heure, et si besoin, il est disponible à l'accueil.

Alors, vous imaginez bien qu'on ne pouvait pas faire un tour de table de tout le monde, en salle comme en ligne, mais on voulait quand même vous poser quelques questions pour savoir qui était là ce soir. Donc, je vais vous inviter à répondre à ces questions à main levée.

Qui participe à la réunion de ce soir en tant que riverains, riveraines, personnes intéressées, citoyens, citoyennes ? Vous pouvez lever la main aussi. Je crois qu'on est tous riverains, riveraines, citoyens. Voilà. Super. Merci. Voilà, nous aussi. Qui est membre d'une association ? Super. Merci. Tout le monde aussi. Vous êtes des acteurs très

engagés. Qui représente une institution ou une collectivité ? J'ai l'impression de voir toujours les mêmes mains levées.

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a parmi vous ce soir des chercheurs et chercheuses, acteurs, universitaires, scolaires ? On en parlera tout à l'heure. Qui est élu du territoire ? Qui est là parce qu'il est porteur de projet, acteur industriel, et aussi représentant assistance à maîtrise d'ouvrage ? OK. Gros côté gauche. Et puis enfin, est-ce qu'il y a ici des personnes qui sont là à un autre titre ? C'est aussi intéressant de le savoir. Super. Syndicalistes, merci. Super. J'ai bien vu la main levée.

Je vais maintenant vous poser une question, et puis après, on regardera un peu comment ça se passe aussi sur Zoom, une question sur vos lieux de résidence. Qui habite à Fos-sur-Mer ? OK. Qui habite dans l'arrondissement d'Istres ou autour de l'Étang de Berre ? OK, une grande majorité de personnes. D'autres communes des Bouches-du-Rhône ? OK, super, c'est assez équilibré à chaque fois. Est-ce qu'il y a des personnes qui habitent dans les Alpes-de-Haute-Provence ? Très localisé. Est-ce qu'il y a des personnes qui habitent dans le Gard ? Quelques personnes, merci d'avoir fait le déplacement. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui vivent ailleurs en France ? Oui, moi aussi. Et ailleurs dans le monde ? Voilà. Alors ici, non, mais, alors, je vais proposer à la régie qu'on partage les résultats de Zoom, si c'est possible, pour voir un peu quels sont les profils des participants aussi en ligne, et qu'on bascule sur les résultats de Zoom, si c'est possible. Alors, il y a pas mal d'acteurs industriels et de maîtres d'ouvrage et de représentants AMO, des représentants d'institutions, de collectivités, des membres d'associations, et il y a beaucoup de participants, on le voit, qui viennent d'autres communes des Bouches-du-Rhône. C'était aussi pour ça, bien sûr, que la visio était faite. Et si on peut descendre un tout petit peu, pour voir s'il y a d'autres personnes dans le Gard, dans les Alpes-de-Haute-Provence, et puis pas mal de personnes, c'est l'intérêt de la visio, on a plus de 30 % des participants qui viennent d'ailleurs en France.

Merci beaucoup d'avoir répondu à ces quelques questions. On peut reprendre le passage du PowerPoint. On va rentrer dans la première séquence sur la présentation du cadre et du champ du débat, et donner la parole à monsieur PAPINUTTI, qui est président de la Commission nationale du débat public pour une présentation de l'institution.

M. Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale du débat public

Bonsoir à toutes et à tous. Merci beaucoup d'être là, c'est un vrai plaisir, doublement parce que la Commission nationale du débat public, vous le savez, c'est l'autorité indépendante qui garantit le droit à l'information et à la participation. C'est tout particulier ici, parce que le sujet est beaucoup plus vaste qu'un simple débat public. Je rappelle aussi, dans les règles, que les débats publics ne sont pas des référendums, et qu'ils rendent compte de l'ensemble des positions exprimées — vous le verrez lorsque le débat se terminera début juillet. Autre sujet aussi : à quoi sert la CNDP ? À organiser des débats et des concertations sur des projets à fort impact. Apporter son expertise, on l'a fait avant, et des avis et recommandations, on l'a fait avant que ce débat ne commence. Et puis, on a six valeurs de base. L'indépendance, c'est très important, par rapport au gouvernement, par rapport à toute ONG, nous sommes indépendants et c'est un combat compliqué parfois. La neutralité par rapport aux projets, nous écoutons. La transparence : tout ce qui est fait, tout ce qui est donné, tout ce qui sera livré sera sur le site. Et ça, c'est extrêmement important, parce que je dois dire qu'en plus, ça restera des années, c'est-à-dire que ça reste accessible. On est très attentif à l'argumentation — ce n'est pas de dire « non, je ne suis pas d'accord », mais c'est argumenter, et tous les arguments sont repris et analysés. À l'égalité de traitement, que chacun ait la même place dans le débat. Et la sixième valeur, c'est l'inclusion, c'est d'atteindre des publics qui par exemple ne viennent pas ici, ne s'expriment pas en réunion publique. Donc, il y aura dans les modalités qui vous seront présentées tous ces éléments. Dire aussi que ce débat, c'était le premier débat public global. Nous avions eu la chance avec vous, Monsieur le Maire, de visiter en juillet 2023, si ma mémoire est bonne, l'ensemble du site avec des industriels, et ça préparait la loi Industrie verte. Et quand la loi est sortie, il y a eu effectivement cette notion de débat public sur un projet d'aménagement ou d'équipement sur le même territoire, délimité et homogène, mais ils vous seront présentés, ces sujets, la problématique d'ensemble, et puis une demande par une personne publique. Donc là, ce sont les trois préfets concernés qui ont fait cette saisine, et nous avons préparé des avis et des conseils pour voir comment envisager ça, parce que c'est quand même une première fois. Le contexte, vous le connaissez tous, monsieur le maire, de Fos-sur-Mer l'a déjà cité : la réindustrialisation et la décarbonation de l'industrie existante.

On a vraiment toutes les palettes qui sont présentées là. De nombreux projets industriels, et je suis content de voir à la fois ceux qui ont déjà eu des concertations préalables, mais aussi tous les nouveaux projets qui sont intégrés dans le débat, là. Et un terreau très riche de concertation, c'est évident, vous avez eu sur le territoire, ceux qui sont riverains de Fos-sur-Mer, un alignement de concertations préalables qui sont maintenant des concertations continues. Et on a bien sûr observé immédiatement des attentes du public pour avoir une vision globale, je crois que monsieur le préfet en reparlera, c'est d'avoir pour tous ces projets un certain nombre de sujets qui ne sont pas de la responsabilité du seul maître d'ouvrage, porteur de projets industriels. Et puis, évidemment, des questionnements sur la cohérence des projets entre eux, mais surtout sur la politique publique et les politiques publiques qui les portent, et on y reviendra, et sur les effets cumulés des projets — sur l'eau, sur le logement, sur les transports, les mobilités. Je crois que ces sujets ressortiront, et qui n'étaient pas de la seule compétence des porteurs de projets industriels ou du grand port maritime. Voilà.

Monsieur le Préfet, à vous de présenter maintenant la saisine, du point de vue du Préfet.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bonjour. Alors, quelques remarques tout d'abord sur ce débat de zone. D'abord, vous allez me voir souvent, puisque de Fos-sur-Mer au Gard, Beaucaire, en passant par Arles, j'ai pris deux engagements. Le premier engagement, c'est d'être présent, non pas pour parasiter ou pour monopoliser le débat, mais pour écouter, puisqu'on s'est offert ce cadre extraordinaire qui est celui de la CNDP. Et je remercie son président et la présidente du débat particulier de cet engagement qui est hors norme. C'est une première en France. Vous me direz, ça le vaut bien. Mais c'est une première. Et donc, comme préfet de région et donc coordonnateur, et donc celui qui sera amené le moment venu, à signer tous les actes permettant que tous ces projets se fassent ou au contraire à ne pas signer, j'ai pris donc ces deux résolutions. Un : aller à tous les débats. Et deuxième résolution : être dans une position d'écoute — et non pas intervenir à tout bout de champ. Le troisième engagement, puisqu'il y en a trois, c'est celui que j'ai pris publiquement hier, c'est que je m'engage à ce que toutes les informations qui sont en ma possession et dont je considère qu'elles sont sérieuses, c'est-à-dire qu'elles sont dans le périmètre de l'étude, seront, et dès lors qu'elles relèvent de ma responsabilité de préfet de région, mais aussi des opérateurs de l'État, seront versées au débat et donc seront mises en ligne et seront discutées dans les différentes enceintes. Ça, c'est mon engagement. C'est ce qu'on appelle rendre des comptes.

La deuxième chose, c'est insister sur un point de méthodologie et sur un objectif. Le point de méthodologie, ça a été rappelé avec beaucoup de ferveur tout à l'heure par la présentatrice, l'animatrice de nos débats, c'est que si on réfléchit bien, la Méditerranée est le berceau de la démocratie. La démocratie est née dans la Méditerranée. Et je forme le vœu, je ne peux le garantir, mais je forme le vœu que ce débat soit respectueux de tous les points de vue et qu'il ne verse pas dans le complotisme, qu'il ne verse pas non plus dans le passage en force. Et ça, le président et la présidente en sont les garants, mais sachez que le représentant de l'État ici jouera pleinement ce jeu — celui de souscrire aux règles qui ont été fixées, et qu'il n'y ait pas des bons et des méchants, et que les débats, s'ils sont clivants, après tout, la démocratie est la manière de résoudre les conflits. Mais je tiens beaucoup à ce que — autant je prends l'engagement de ne pas passer en force, de ne pas escamoter ni des équipements ni des études dès lors qu'elles auront reçu la validation du préfet de région, tout ce qui sera en ma possession sera versé au débat. L'autre règle, c'est : pourquoi est-ce que Christophe MRIMAND, Marc CHAPPUIS, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence, et j'en profite pour remercier ceux qui viennent de loin, qu'ils viennent du Gard que j'ai eu l'honneur d'administrer il y a quelques années, peu de temps, mais inoubliables, ou que ce soit ceux qui viennent des Alpes-de-Haute-Provence, les remercier, vous remercier, Monsieur le Ministre, qui présidez aux destinées du grand port industriel maritime de Marseille et de Fos-sur-Mer — oui, mais si vous m'interrompez, Monsieur le Maire... Marseille–Fos-sur-Mer ? Alors, vous préférez que je dise Fos-sur-Mer–Marseille ?

M. René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer

L'intitulé, c'est vrai que ça s'appelle Marseille–Fos-sur-Mer.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Je n'ai pas encore parlé du grand port maritimo-fluvial, mais ça fait partie des choses qui peuvent être évoquées. Ce débat est un débat de zone. Deux idées très simples, et après, je promets à Marc PAPINUTTI que je vais me rasseoir. Un débat de zone, c'est de Manosque jusqu'à Beaucaire. Et un débat de zone, c'est aussi thématique. Et donc, je souhaite que soient examinés non seulement les grands projets des grandes entreprises ou des grands établissements comme l'établissement portuaire qui est au cœur de notre débat, dont je rappelle que ce n'est pas seulement le port de Fos-sur-Mer et de Marseille, ce n'est pas seulement le port des Bouches-du-Rhône, ce n'est pas seulement un des grands ports de France, c'est la porte sud de l'Europe, et nous devons bien réfléchir sur cet aspect du débat là. Mais de mon point de vue, tout doit être débattu, dès lors que c'est dans le périmètre explicite du débat, ou implicite. C'est-à-dire que c'est un débat qui est large géographiquement, mais qui est large aussi par les thématiques. Les transports. J'imaginai bien que le maire de Fos-sur-Mer me parlerait de Martigues–Port-de-Bouc. Évidemment qu'il faut en parler, évidemment qu'il faut en parler. De Fos-sur-Mer-Salon, évidemment qu'il faut en parler. De la THT, évidemment qu'il faut en parler. Donc, je souhaite que ce grand débat géographique soit aussi un grand débat thématique.

Voilà les quelques annotations que je voulais faire. À la fin, c'est, sur les ordres du gouvernement, le préfet qui signe dès lors qu'il estime que les conditions sont réunies. Je voulais enfin remercier toutes les personnes, celles qui viennent de loin, de tous les corps de métiers — je crois que vous avez eu raison de recenser toute la diversité des points de vue. Saluer aussi les riverains, saluer ceux qui ont un engagement associatif, ceux qui travaillent tous les jours dans le port de Fos-sur-Mer–Marseille. Remercier aussi les élus qui sont ici présents en grand nombre, et qui sont en première ligne de la démocratie. Et puis, saluer les industriels, parce qu'ils se prêtent au jeu, de la même manière que je prends l'engagement, eux, dès lors qu'ils viennent ici, ils prennent le même engagement.

Voilà, Monsieur le Président, Madame la Présidente, les quelques annotations que je voulais faire. Elles sont publiques, elles sont sues et elles seront tenues.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup, et merci pour le respect des temps impartis. Je vous propose maintenant qu'on donne la parole à Audrey RICHARD-FERROUDJI, qui est présidente de l'équipe du débat, pour qu'elle puisse à son tour nous présenter ce débat public, et puis aussi vous expliquer comment vous pouvez vous informer, participer à ce débat. Je précise qu'on a un retour-écran qui ne marche plus ici. Donc, petit souci régie — on va se faire un torticolis à se tourner un peu.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Effectivement, je préside l'équipe du débat, mais je vais demander à toutes les personnes de l'équipe de se lever aussi, puisque c'est un collectif qui organise, et il y a effectivement de quoi faire, à la fois les membres de la CPDP, la Commission particulière qui organise le débat, également il y a deux garants qui nous ont rejoints suite à des saisines volontaires sur ce projet, j'y reviendrai, et bien sûr, le secrétariat général, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà. Et d'ailleurs, on vous remercie : beaucoup de personnes dans la salle ont vraiment répondu rapidement à certaines demandes, à la fois de rendez-vous pour avancer, nous, dans l'étude de contexte ou dans les préparations des réunions. Donc, pour ce débat, cela a été dit, c'est un cadre inédit, inédit, le premier débat global, et c'est inédit dans le sens où habituellement les débats de la CNDP, on discute d'un projet, d'un plan ou programme, et là, le cœur du débat, l'objet tel que proposé par la loi industrie verte, c'est une vocation. Une vocation que l'on a traduite dans le titre du débat en termes d'avenir industriel. Donc, collectivement, l'enjeu, à nouveau, c'est non pas discuter d'un projet, même de plusieurs projets, mais bien de cet ensemble, d'une vision, discuter d'une vision pour l'avenir de ce territoire de Fos-Berre, mais pas seulement, puisque vous le voyez, évidemment, le territoire délimité homogène — alors là, à nouveau, c'est le terme de la loi, territoire délimité homogène, c'est Fos-Berre, et ça aura une implication pour l'instruction des projets dans la suite, qui saisirait la CNDP.

Mais en même temps, l'avenir de ce territoire implique des projets qui sont dans le Val de Durance, des projets de lignes THT qui vont jusqu'au Gard. Donc, ce débat est sur un périmètre élargi, à la fois Fos-Berre et des territoires liés. Mais les questions, et vous l'avez soulevé, Monsieur le Préfet, se posent aussi à d'autres échelles, et on sera amené dans le débat, par exemple sur les questions, au prochain webinaire qui sera sur les sujets hydrogène, également à mettre en perspective par rapport aux échelles nationales ou internationales parfois. Donc, on est sur un débat sur un périmètre élargi.

C'est quoi, le champ de ce débat ? Donc, de quoi va-t-on débattre ? À nouveau, c'est inédit dans le sens où le premier objet dont on va débattre, c'est la vocation proposée par l'État de réindustrialisation et de décarbonation. Débattre de cette vocation qui est proposée, qui a été écrite dans le dossier qui a été préparé pour le débat, mais on discutera, vous le savez, ça, c'est la marque de la CNDP, bien entendu, on discute toujours d'un objet et de ses alternatives. Donc, tout au long du débat, il y aura des modalités spécifiques pour cela. L'enjeu, c'est bien de partager ce que propose l'État à ce jour pour le territoire, avec des partenaires. On aura une table ronde après avec certains partenaires, et d'autres sont dans la salle. Mais là, c'est l'État, trois préfetures qui ont saisi la CNDP, qui proposent un avenir pour ce territoire, dont on pourra débattre. Dans ce cadre, bien évidemment, on discutera de tous les projets connus et envisagés qui contribuent à cette vocation. Et on discutera, et ça, c'était une demande forte et récurrente, comme l'a dit Marc PAPINUTTI, des impacts cumulés liés à l'ensemble de ces projets.

Alors, dans le cadre de ces projets, quels sont ces projets ? Il y en a de nombreux dans le dossier de l'État, il y a 34 projets. Certains ont un statut un peu spécifique, puisque pour six projets, finalement, ils font l'exercice, ils accomplissent leurs obligations réglementaires de saisir la CNDP et de passer par le débat public. D'autres projets l'ont fait précédemment, ont saisi la CNDP, il y a eu des concertations préalables sur d'autres projets. Donc, pour ces six projets, ils font l'exercice qu'ont pu faire les autres précédemment, et donc y compris la reddition des comptes. Et je vais demander — alors, pour ces projets, on n'a pas l'espace ce soir de présenter tous les projets un par un, vu le nombre de projets, mais simplement je vais demander aux porteurs des projets, donc ces six projets sont par ordre alphabétique. Je vais commencer par ArcelorMittal. Donc, le projet de passage au four électrique. Donc, est-ce qu'il y a des représentants d'ArcelorMittal dans la salle ? Merci. Si vous voulez vous lever. Voilà. Donc, c'est vrai qu'on ne va pas avoir des présentations des projets, mais les interlocuteurs sont là, écoutent, et bien entendu dans d'autres temps du débat et selon différentes modalités, il y aura vraiment l'opportunité de discuter de chaque projet. Parce que des personnes nous ont dit dans l'étude de contexte « vous allez tous noyer les projets en discutant de manière globale ». Mais non, dans ce débat, il y aura bien des espaces aussi immersifs, en particulier de discuter du projet de four électrique d'ArcelorMittal. Un deuxième projet porté par Marcegaglia, c'est le projet Mistral. Donc, je ne sais pas s'il y a des... voilà. Et donc, vous avez pour ces projets à l'entrée les dossiers du maître d'ouvrage, qui ont été élaborés avec la CPDP, comme on le fait habituellement pour les projets qui sont passés en concertation préalable. Il y a ensuite trois projets dans le domaine de l'hydrogène, donc de production. Donc, un projet d'électrolyseur appelé HyGREEN, porté par Engie. Merci. Un projet de stockage d'hydrogène, donc GEO H2 porté par Géométhane. Merci. Un projet de transport d'hydrogène porté par NaTran. Et enfin, le sixième projet qui a été dans la saisine du préfet, c'est Fos 3 XL. Alors, voilà, on a beaucoup de personnes multicasquettes ce soir, mais c'est parfait parce que finalement personne n'est étiqueté dans le débat. Il y a une égalité de traitement. Donc, quelle que soit votre casquette, vos multicasquettes, il y a de la place pour tous et toutes.

Parmi ces projets, il y a aussi deux projets qui sont complètement intégrés au débat, dans la concertation préalable et intégrée au débat, qui ont saisi de manière volontaire la CNDP. Donc, je vais commencer par Distriport vu que le port était debout. Enfin, vous étiez déjà debout. Et le projet ELYFOS porté par Air Liquide. Et également, le projet Rhône Décarbonation qui est en cours de concertation préalable, qui est à différents endroits de la salle, qui dans la concertation préalable va être articulé, on aura des réunions communes avec le débat — on a mutualisé certaines réunions. Enfin, je vais demander à des représentants de RTE de se présenter, puisqu'ils sont co-maîtres d'ouvrage de certains projets qui sont dans la saisine, également d'autres projets qui participent au débat, et également maîtres d'ouvrage du projet de ligne THT. Donc, évidemment une place dans le débat.

Donc, comme on le disait, ce débat n'est pas que sur ces six projets ou huit projets, c'est sur l'ensemble des autres projets industriels, logistiques et d'aménagement qui contribuent à la vocation du territoire. Et là, dans le dossier présenté par l'État, il y a 34 projets avec des fiches. Effectivement, potentiellement, il y a d'autres projets. Là, je vous propose de découvrir un petit peu à travers la carte interactive qui a été mise en ligne aujourd'hui sur le site du débat — on ne va pas présenter bien entendu l'ensemble des projets maintenant, mais vous aurez l'opportunité finalement, sur cette carte, c'est un des outils du débat qui a été mis en place pour avoir de l'information sur les différents projets. Donc, par exemple, donc, là, c'est le projet de NaTran, vous le voyez, où on voit l'emprise. Vous voyez s'afficher sur le côté un descriptif du projet. Alors, là, c'est un petit peu petit à cette échelle. C'est une emprise puisqu'à ce stade, on est en amont des projets, le tracé n'est pas défini, donc vous verrez que sur plusieurs projets, ce sont des emprises qui sont dessinées. En tout cas, on tiendra à jour cette carte interactive en l'alimentant progressivement d'informations sur tous les projets qui participent à la vocation, donc y compris si des personnes du public nous disent qu'il y a un projet qui n'est pas dans la carte, il pourra être ajouté. Et elle est interactive, voilà, là on va aller zoomer sur un autre projet, par exemple GravitHy, et donc sur la carte, vous pourrez ensuite cliquer par exemple pour aller poser une question ou verser une contribution sur le projet. Donc, on souhaitait déjà partager ce premier outil.

Et maintenant, je vais présenter les modalités du débat. Ça fait partie d'une des modalités du débat qu'il nous paraissait important de développer, pour que toute personne dans son droit d'information puisse avoir accès à l'information sur chaque projet, poser des questions sur chaque projet. Mais bien entendu, les modalités du débat sont nombreuses. Je vois dans la salle des personnes qui ont déjà participé à d'autres débats publics CNDP. Il y a bien évidemment des réunions publiques, mais également d'autres formats d'échanges. L'idée, c'est d'avoir une variété de formats pour garantir le droit à l'information et à la participation.

Donc, vous voyez sur la carte déjà les petits carrés en orange, alors, ce n'est pas très lisible, mais vous aurez accès à cette information bien sûr en détail, ce sont les différentes réunions publiques qui sont distribuées sur le territoire. Mais on a bien sûr d'autres formats, des formats de visite, du débat mobile, il y a un kit de débat autoporté, je vais en dire un mot, et également des webinaires. En termes de réunions publiques, il y aura également différents formats de réunions publiques. Aujourd'hui, on est dans un des temps forts : l'ouverture. Il y aura de la même manière une réunion intermédiaire et une réunion de synthèse. Des réunions seront plus avec une entrée territoriale, pour comprendre sur un territoire, donc, il y aura une réunion, là en avril, une à Beaucaire par exemple, une à Manosque, pour comprendre un petit peu ce qu'implique la vocation proposée pour ces territoires. L'intention, et on a bien entendu, ce n'était pas de faire des réunions projet par projet. Donc, ensuite, les réunions seront transversales, soit de manière territoriale, soit il y aura dans la première partie des débats des réunions par filières, réunions et forums, puisqu'il y aura un espace d'abord de forum avec des stands de tous les projets où vous pourrez prendre connaissance des projets, discuter avec les porteurs de projets, et des temps en plénière.

Ensuite, nous aurons des réunions transversales au sens thématiques, dans la deuxième partie du débat, où on discutera plus d'effets cumulés — en particulier, ce sont les quatre réunions qui sont programmées sur la transition industrielle, les besoins en énergie, dont en électricité, sur les mobilités, sur les enjeux de risques, environnement et santé, et ça, ce serait une réunion assez longue en fait, dans un format atelier, et une réunion sur des questions de gouvernance et financement. Enfin, un dernier format sous forme d'auditions en ligne nous permettra d'approfondir certains sujets et de partager sur certaines questions. Vous voyez des trois petits points en bas de la diapo. Tout n'est pas encore complètement programmé. À nouveau, ce débat se monte en trois mois, alors qu'habituellement c'est six mois. Donc, des réunions sont encore en cours de programmation. Mais surtout, comme tout débat public, selon les questions qui pourraient être posées, on pourrait être amené à prévoir des temps ou à faire évoluer un peu les modalités. S'informer et participer en ligne, vous avez vu l'outil de cartographie interactive, il y a un site internet qui est déjà ouvert et qui va être alimenté progressivement. Bien sûr, sur les réseaux sociaux et la plateforme participative a été introduite, vous pouvez verser des contributions, poser des questions, où des réponses seront données sous quinze jours, avec une obligation pour ceux qui sont dans la saisine du débat, mais bien sûr on relaiera les questions aux différents décideurs, porteurs de projets selon les questions qui seront posées.

Enfin, parmi les modalités très importantes, ce sont toutes les modalités pour aller vers un large public. On le sait, les réunions publiques, tout le monde n'est pas forcément à l'aise pour prendre la parole. Et ce soir, si tout le monde devait prendre la parole, on ne serait pas couchés. Donc, a priori, on peut aussi rester échanger tard, mais c'est intéressant d'avoir d'autres modalités aussi pour créer des espaces d'information et d'échanges variés. On fera des débats mobiles, le premier est prévu à Port-de-Bouc le 16 avril. D'autres seront programmés, certains seront communs avec la concertation de Rhône Décarbonation. Il y aura des visites de sites industriels ou thématiques. Et là, de la même manière, de premières visites sont programmées. Des ciné-débats, un petit peu, alors il y en a aussi qui sont en dehors du débat, demain soir par exemple, je crois que c'est le S3PI et PIICTO qui font un temps de débat. Donc, le débat s'articule aussi avec d'autres temps qui peuvent nourrir. Voilà, on est ensemble, on va discuter pendant trois mois de ces différents sujets. Et enfin, il y aura également des ateliers et des débats autoportés.

Alors, qu'est-ce qu'un débat autoporté ? En fait, on va préparer un kit qui sera publié en début de semaine prochaine. Toute personne, tout collectif pourra s'en saisir pour organiser son propre temps de discussion et verser une contribution au débat. Il y aura un webinaire de présentation de ce kit pour les personnes qui sont intéressées, mais en pratique, ça peut être, et c'est déjà le cas, on est en contact avec des Conseils municipaux des jeunes, avec des collèges citoyens, avec des lycées pour organiser ces temps et faire que vraiment toute personne puisse y participer. Puisqu'au fond le cœur, ce qui guide notre action, c'est bien cet article 7 de la Charte de l'environnement, c'est que toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. J'ai entendu souvent sur ce territoire dire « la CNDP, vous faites des discussions, des discussions ». Évidemment, c'est ce qu'on vous propose en tout cas, nous et l'équipe du débat, de garantir ce droit à l'information et à la participation, de donner les meilleures conditions à toutes et toutes pour qu'il y ait cet échange pendant les trois mois, le compte-rendu pour in fine, à l'automne, les porteurs de projets, les décisionnaires puissent tirer les enseignements du débat et faire un retour au public sur les suites qu'ils donnent au débat. Merci.

Mme Sofia ALIAME, Animatrice

Merci beaucoup. Je l'ai annoncé, ce soir, on est là aussi pour vous entendre et vous donner la parole. Donc, je précise qu'on va ouvrir, après ce moment de questions et de réactions, une longue séquence dans laquelle vous aurez tous et toutes la possibilité de vous exprimer. Simplement, avant que chacun puisse, j'allais dire, rentrer dans le vif du sujet et partager ses attentes à l'égard du débat, est-ce qu'il y a quelques questions de compréhension concernant ce qui vient d'être présenté, et notamment concernant le débat public ? Je vais prendre deux, trois questions et après je me tournerai vers la salle Zoom. Donc, je préviens Étienne BALLAN, qui est présent sur la salle Zoom. Donc, j'ai une question ici. Je vais demander à l'équipe du débat de se rapprocher petit à petit, je vais en prendre trois, et puis après, quelques-unes sur Zoom, et on pourra vous y apporter des réponses. Allez-y, Monsieur, on vous écoute. Est-ce que vous pouvez vous présenter s'il vous plaît ?

M. Daniel MOUTET, Président de l'Association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos-sur-Mer

Merci. Daniel MOUTET, président de l'Association défense et protection du littoral du golfe de Fos-sur-Mer. J'ai bien entendu la présentation, et j'avais déjà rencontré les porteurs du débat public, et je crois qu'on ne m'a pas tout à fait compris, parce qu'avoir un si gros débat, par des présidents d'associations comme moi, ou d'autres personnes, il y a énormément à lire, énormément à comprendre, énormément de travail. On est des bénévoles dans nos associations respectives, on est sollicités par d'autres choses, et pour nous, ça va être un trop lourd débat. Et je tenais à le dire, parce que j'ai toujours participé, depuis, je crois, 2004, le premier débat public qu'il y a eu ici, ça en fait, et là, celui-là, je le vois trop important. Et c'est quelque chose que je tenais à dire, parce que je ne pourrai pas suivre tous les débats, je ne pourrai pas être de partout et c'est vraiment dommage parce que c'est quelque chose d'important et que je tenais à y être, mais là, ça va être trop gros. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

C'est bien noté, merci. Donc, une première réaction sur, finalement, un débat global risque un peu que ce soit très compliqué à suivre. Une deuxième réaction, et s'il y a des dames qui veulent s'exprimer, je prendrai une dame. Donc, voilà, Monsieur, ici, est-ce que vous pouvez aussi vous présenter, s'il vous plaît ?

M. Michel ROUSSEL, Citoyen de Fos-sur-Mer

Michel ROUSSEL, je suis citoyen de Fos-sur-Mer. Je voudrais poser une question préalable parce que depuis quelques jours, il y a une rumeur qui circule sur le fait qu'il y a un projet gouvernemental de supprimer à la CNDP les prérogatives sur les débats industriels. Alors, est-ce que ce projet serait apparemment fomenté par certains députés ? Je voudrais savoir ce qu'il en est, si c'est une simple rumeur ou si c'est sérieux, et si c'est vrai, comment on peut faire pour s'opposer à ça ? Parce que si c'est vrai, autant s'en aller tout de suite.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci monsieur. Je pense que monsieur PAPINUTTI sera à même d'apporter des éléments de réponse. Est-ce qu'il y a une troisième question ? Et est-ce qu'il y a par exemple des dames qui veulent poser une question ? Monsieur, je prends s'il n'y a pas de dames. Je vous en prie, Monsieur, allez-y, le micro arrive, mais je vous en prie. Je disais juste que je veille à l'équilibre des paroles, et voilà. Allez-y, Monsieur.

M. Jean-Laurent LUCCHESI, Collectif Stop THT

Donc, Jean-Laurent LUCCHESI, je fais partie du collectif Stop THT. J'avais une question sur la vocation. Le sentiment qu'on a en écoutant, c'est qu'il y a une seule vocation sur ce territoire, et ce territoire, et notamment dans sa ruralité, a d'autres vocations. Et le croisement entre ces différentes vocations peut amener des sujets que je n'ai pas vus là, comme la biodiversité, comme l'agriculture — eau, agriculture, biodiversité, etc. C'est le croisement des vocations sur le même territoire.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Les questions environnementales notamment. OK, merci beaucoup pour ces trois premières questions. Je me tourne vers Audrey RICHARD-FERROUDJI peut-être pour la première sur est-ce que finalement ce n'est pas un débat trop lourd et quelle place peuvent y trouver les acteurs, et puis ensuite vers Marc PAPINUTTI sur les projets en cours.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, ce que l'on a à traiter dans ce débat est très important, Monsieur MOUTET, et on en a discuté à plusieurs reprises. En même temps, c'est à l'image de ce qu'il se passe actuellement sur le territoire, et par exemple du nombre de projets. Et c'est là où, dans les modalités, il y a eu vraiment une réflexion, en particulier on a essayé de mutualiser au maximum. Donc, par exemple, avec les concertations continues en cours, les réunions seront mutualisées avec le débat, pour ne pas dupliquer. Il va y avoir, pendant le temps de débat, des réunions de concertation sur le PLUI. Donc, par exemple, on va verser au débat les échanges dans ces réunions, il y aura des membres du débat qui iront, pour ne pas multiplier aussi. On va faire des temps communs avec le SPPPI.

Donc, c'est juste pour — je vous réponds : oui, c'est énorme. Oui, nous, on a listé tous les thèmes à traiter, les sujets à traiter et on se doit d'être garants de ça, et on a bien conscience que ça fait beaucoup. Et dans la manière dont on y a répondu, c'est qu'on a essayé au maximum de voir comment articuler avec d'autres espaces aussi pour avoir des temps un peu mutualisés et tracer aussi, la traçabilité. Voilà, ça a été dit à un moment donné aussi, pour que des personnes qui ne puissent pas venir à un temps de réunion puissent avoir accès à l'information et faire que tous et toutes puissent participer à ces différents temps.

Est-ce que je réponds à la troisième tant que j'ai la parole ? Sur le croisement des vocations, bien évidemment, je le disais, il y a la vocation et les alternatives. Et ce débat, c'est le cœur d'exprimer toute vocation alternative. Alors, alternative, ça peut être complètement différente, comme des variantes, une variante en termes d'échelle temporelle, en termes de priorisation, en termes de — quelle qu'elle soit. Nous, en tous cas, on se doit d'écouter, d'entendre et de traiter à égalité toutes ces alternatives. Et le débat est cet espace. Par rapport aux thématiques que vous traitez, évidemment, ce n'était pas décliné, elles sont bien traitées en termes d'impacts cumulés pour certains des projets, mais ce n'est pas la vocation à nouveau. On peut interroger, par exemple parler de la place de l'agriculture, on peut interroger en quoi les projets impacteraient ou pas l'agriculture, mais on peut interroger aussi quelle place est laissée à l'agriculture selon ce qu'on appuie à côté. Ces questions sont bien dans le débat. Et sur les impacts cumulés, bien entendu, il y a l'eau, l'agriculture, il y a la biodiversité. L'Autorité environnementale a été saisie par la préfecture pour faire une note méthodologique sur ce sujet, qui est en ligne depuis vendredi dernier et sur laquelle bien sûr on s'appuie, nous, dans la préparation des réunions et de leur contenu. Et elle sera sous peu sur le site du débat, elle est en ligne sur le site de l'Autorité environnementale.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Monsieur PAPINUTTI ?

M. Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale du débat public

La réponse est assez simple, c'est qu'il y a eu une commission spéciale pour la loi sur la simplification, et est apparu dans cette commission spéciale des amendements de suppression de la CNDP. Ils n'ont pas été votés ni retenus. La loi est sortie maintenant pour passer à l'Assemblée le 8 avril. Le débat sera dans l'hémicycle, et donc c'est à ce moment-là que peuvent réapparaître des amendements. Mais je n'en ai pas la maîtrise, évidemment. Le deuxième point que je voulais dire, c'est que de toute manière, ça ne concerne pas ce débat puisque lui, il est lancé, il n'y a pas de rétroactivité. Donc, de toute manière, on ira jusqu'au bout de ce débat sans problème, parce qu'il est nécessaire. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Alors, je vais me tourner maintenant vers la salle Zoom, en espérant que tout aille bien. Donc, je précise que dans la salle Zoom, on a Étienne BALLAN qui est l'animateur de cette salle Zoom et qui est délégué régional de la Commission nationale du débat public pour la région. Est-ce qu'on peut voir la salle Zoom et entendre Étienne ? Étienne, on te voit en salle, donc, est-ce que tu peux nous dire s'il y a des questions à ce stade et nous les relayer ou passer la parole à ceux et celles qui le souhaitent ?

M. Étienne BALLAN, Délégué Régional

Bonjour à toutes et à tous. En effet, on a déjà quelques questions en salle Zoom. Peut-être quelques questions qui sont un peu les mêmes, donc je ne vais pas les reprendre, qui correspondent vraiment aux questions qu'ont déjà posé les différents participants en salle. Une première question, remarque, c'est la durée du débat qui semble inquiéter un certain nombre de participants qui trouvent que trois mois et demi, ça paraît court au vu du nombre de projets, au vu des enjeux importants de ce débat. C'est, je pense, une question plutôt pour évidemment la CNDP. Ensuite, une deuxième question plus de procédure : est-ce que ce débat va finalement remplacer les débats suivants qui pourraient arriver sur d'autres projets, notamment éventuellement des projets de microréacteurs nucléaires par exemple ? Donc, ça, c'est une question importante de procédure : est-ce qu'on fait ce débat, et après il n'y en aura plus ? Ou est-ce qu'il sert à faire avancer les choses, et puis après il n'y aurait plus de débat sur de nouveaux projets ? Ça, c'est vraiment une question, je pense, très importante, également sans doute pour la CNDP. Et puis ensuite, deux questions qui sont plutôt adressées — enfin, un ensemble de questions qui sont plutôt adressées au préfet et aux différents représentants de l'État. Il y a une demande très forte de transparence et de publication, finalement, d'un certain nombre d'éléments. Donc, une personne qui demande les éléments concernant l'état sanitaire de la population, des populations riveraines ; une demande qui, d'après cette personne, n'a pas été encore satisfaite.

Donc, elle demande très directement au préfet : est-ce que vous transmettez et publierez ces différentes données ? Également une demande de transmission de données et de transparence sur les conditions de financement des différents projets, donc de financement public et aussi d'engagement de transparence des entreprises sur ces financements. Et enfin, une dernière remarque que je vais citer directement, qui est une question peut-être plus large, mais : « c'est étonnant que l'État propose un avenir pour un territoire sans aucune étude d'impact réalisée ». Donc, vraiment, la question de l'analyse globale des impacts à l'échelle du territoire qui est posée. Peut-être que c'est aussi pour monsieur le préfet, de bien préciser les étapes et de quelle manière cette question des impacts de chaque projet, mais aussi des impacts cumulés, pourra être traitée. Voilà, merci, Sofia, et pour le moment, on en reste là.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup, Étienne. La magie quand même de la technologie : on a aussi des questions à distance. Peut-être, Audrey, sur les questions qui concernent le débat, et puis les questions — on va faire dans l'ordre. Donc, sur le débat, il y avait la question de la durée, et puis il y avait la question aussi de, finalement, qu'est-ce qu'il se passe après ? Est-ce qu'il y aura ou pas encore des débats sur le territoire ?

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, la question de la durée, qui est liée à la question du moment. En fait, lorsque la CNDP a été saisie avec, dans la saisine, la demande à ce que ce débat ait lieu avant l'été, effectivement, il a été répondu positivement du fait aussi des élections municipales l'année prochaine et la période de réserve qui fait que ce débat avait lieu avant l'été ou après les élections municipales. Donc, finalement, c'est cette contrainte-là aussi qui amène à être sur un débat en trois mois et demi. Mais c'est possible, en tout cas on est dans cette organisation, bien entendu, ça rajoute à la lourdeur, la question qui a été soulevée précédemment, en tout cas le choix a été fait de le conduire maintenant, pour répondre justement à beaucoup de demandes d'informations, dont certaines ont été relayées d'ailleurs dans des questions, et je laisserai la parole au préfet. Sur la procédure, tu veux répondre ?

Dans la loi industrie verte, la question et ce débat sur la vocation peut avoir une influence ensuite sur le traitement des projets qui auraient à saisir de manière obligatoire la CNDP dans les huit ans après le débat. Ce n'est pas une exemption de fait. C'est-à-dire que la CNDP peut décider d'organiser tout de même un débat public ou une concertation préalable. Mais le résultat du débat, la manière dont l'État, qui a saisi la CNDP, indiquera les enseignements qu'il tire, ces revues, pourra avoir une influence sur l'instruction des projets dans les huit ans après le débat.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Audrey, pour le temps imparti. Monsieur le Préfet, on vous laisse peut-être réagir sur les questions de transparence, d'études d'impact, et sanitaires.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Oui, très rapidement, peut-être aussi aux questions qui ont été posées sur la complexité du débat et l'engagement que ça suppose pour les bénévoles, auxquelles je suis particulièrement sensible. Difficile de trouver l'équilibre entre la nécessaire transparence, qui peut vouloir dire exhaustivité, en tout cas, encore une fois, tout document qui sera à l'appui des décisions que je serai amené à prendre, je le transférerai. Une étude, par exemple, de l'Autorité environnementale est quelque chose qui est parfaitement lisible, qui est long à lire, qui oblige beaucoup, mais je crois qu'il faut privilégier la transparence, quitte à ce que cela prenne du temps ou que les personnes qui ont différents corps de métier ou intérêts puissent y trouver des arguments.

Deuxième chose, sur la globalité du débat qui était implicite dans les deux interventions, et d'une manière générale, pour traiter de la théorie des effets cumulatifs, il y avait en fait deux scénarios. Il y avait le scénario du cas par cas, si j'ose dire. On avait un projet, le projet A, on faisait un débat, on faisait une autorisation environnementale, et on faisait une enquête publique et derrière une déclaration d'utilité publique. Et comme l'ont dit très bien la présidente, et l'animatrice, il y a de quoi faire au moins dix débats. Et donc, plutôt que de saucissonner, ce qui aurait permis de

petites victoires faciles, qui peut être contre le projet A ? Le choix qui a été fait par mon prédécesseur, et dans lequel je me suis totalement inscrit et que j'ai même, je dirais, encore poussé dans sa plus grande logique, c'est offrir à la population une vue d'ensemble. Une vue d'ensemble sur les thèmes, une vue d'ensemble sur la géographie. Sinon, cela aurait engendré des frustrations.

Donc, plutôt que de faire du saucissonnage, eh bien chaque procédure aura son unité. Il y aura une enquête publique, une autorisation environnementale pour le projet A, une autorisation environnementale pour le projet B. Mon prédécesseur, et il a eu raison, et moi-même, nous considérons, et ça, c'est une proposition méthodologique de Marc PAPINUTTI, qu'il faut offrir une vue d'ensemble pour ne pas qu'il y ait de frustration. La mécanique est la même sur l'autorisation environnementale. Prenons un exemple que j'ai bien connu. J'ai été préfet de la Seine-Saint-Denis. Vous allez me dire, « il nous raconte sa vie ». Non, parce qu'il s'est passé quelque chose d'important en Seine-Saint-Denis : en 2024, il y a eu des Jeux olympiques. Qu'est-ce que ça voulait dire pour la Seine-Saint-Denis ? 14 000 logements pour le village olympique. 14 000 logements, d'un coup. Une piscine olympique au-dessus d'une autoroute, un nouvel échangeur et la rénovation du Stade de France, plus la recomposition de la tour Pleyel. À un moment, je me suis dit, enfin d'autres se sont chargés de me le dire, que là aussi, il était impossible de s'exonérer de la théorie des effets cumulatifs. Parce que si un chantier fait du bruit ou de la pollution, ça ne peut pas ne pas avoir d'impact sur l'autre chantier. Et parfois, tous les chantiers ensemble font système. Et donc, cette vue d'ensemble, et cette analyse environnementale qui sera nécessairement globale, en ce sens qu'il y aura X, mettons dix autorisations environnementales, elles devront miroiter les unes les autres pour prendre en compte les investissements ou les autorisations adjacents.

Enfin, pour répondre très rapidement à votre questionnement, qui est : mais où va-t-on parler d'eau ? Où va-t-on parler d'agriculture ? Où va-t-on parler de sites et de paysages ? Je vais vous faire une réponse de jésuite, mais au départ, le débat devait être limité à beaucoup de thèmes sur un territoire limité : celui autour de l'Etang de Berre. Et j'ai demandé au président de la CNDP à ce qu'on élargisse le débat. Évidemment, à Manosque, c'est l'évidence, et c'était prévu au départ, mais que l'on aille du côté de Saint-Martin-de-Crau, et qu'on aille du côté d'Arles.

Je l'ai dit hier de manière un petit peu, comment dirais-je, avec un peu d'euphémisme, je suis certain que le débat d'Arles sera fécond, et je suis certain que là, personne, en tout cas pas moi, ne pourra faire face à des questionnements sur l'eau à Saint-Martin-de-Crau par exemple, à des questionnements sur l'impact écologique à Arles, à des questionnements sur les liaisons routières ou les transports qu'il faut organiser. Là, c'est plutôt du côté de Martigues et Port-de-Bouc. Donc, il ne faut pas escamoter, et nous n'escamoterons pas, parce que nous ne le pouvons pas. Lorsque vous faites une autorisation environnementale, et je termine, vous examinez tous les points de vue : l'eau, le bruit, la pollution, l'impact environnemental. Et derrière, à un moment, il y a une institution, qui s'appelle le Commissaire-enquêteur, qui fait une enquête publique et il y aura non seulement le grand débat, mais il y aura aussi des enquêtes publiques qui seront attachées à chaque investissement. Et dans ces enquêtes publiques, on fait ce qu'on appelle la balance des intérêts publics. Et tous les intérêts publics doivent être examinés loyalement, de manière transparente, et sont importants. Je vais vous citer tous les intérêts publics.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Je vais vous inviter...

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Non, je voudrais terminer parce que...

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Encore une minute, mais...

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alors, une minute.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Voilà, vraiment, merci.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Il y a l'intérêt public, économique et industriel. Il y a l'intérêt public de l'emploi. Il y a l'intérêt public de l'avenir d'un des plus grands ports européens, qui a une particularité, c'est qu'il s'ouvre sur la Méditerranée. Et il y a un autre intérêt public, c'est la qualité des sites et des paysages, c'est l'impact environnemental, et c'est l'impact sur l'eau. On examinera tout.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Madame RICHARD-FERROUDJI, Monsieur PAPINUTTI, est-ce que vous souhaitez avoir des éléments de réponse sur les études ? C'est une question qui revient assez souvent dans les débats publics : à quel moment interviennent les études dans le débat ?

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y avait une question sur les études, en disant qu'il n'y a pas d'études sur les effets cumulés.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Et une question sur le sanitaire aussi.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et sur le sanitaire, voilà. L'étude sur les effets cumulés est en cours. La note méthodologique de l'AE visait également à donner un cadre pour cette étude. Donc, évidemment, habituellement, et si les contraintes de calendrier étaient différentes, le débat aurait pu attendre que les études soient présentes. Mais en tout cas, on aura bien des résultats au moment des réunions et un peu en amont pour que les — on a demandé à ce qu'il y ait quinze jours avant les réunions à minima soient publiées les études et des fiches de synthèse de ces études. C'est valable pour l'étude sur les effets cumulés. C'est valable également sur l'expertise complémentaire en cours sur le projet de ligne THT. On est contraint par le temps. En tous cas, tout ça est bien précisé, ces attentes d'informations complémentaires sont clarifiées dans la décision de la CNDP du 19 mars, et tout cela sera bien versé au débat et dans des délais suffisants pour des prises de connaissance. On est bien conscient de la quantité d'informations, à la fois des études complètes et des fiches de synthèse pour permettre de participer aux débats sur ces bases sur chacun des sujets.

M. Marc PAPINUTTI, Président de la Commission nationale du débat public

Moi, je voulais juste compléter sur deux petits sujets. Ça a été dit tout à l'heure, mais quand on a des concertations préalables, qui aussi se faisaient au cas par cas, un nombre assez fort de ces concertations, on a un sujet, c'est que l'industriel qui est porteur de son projet ne peut pas répondre à plein d'autres éléments qui sont des éléments dans le contexte qu'on va retrouver aujourd'hui ici. Et c'est comme ça qu'à mon avis, on gagnera du temps pour vous d'avoir l'accès à ces informations. Le deuxième point, c'est évidemment que tout ce dont on parle là, qui va être rendu public, va rester dans le temps. C'est-à-dire qu'on enregistre le webinaire, on fait des relevés même, textuels, et donc on aura, pas aujourd'hui, pas demain, mais pour cinq ans, six ans, toutes ces données de disponibles, qui seront en plus une richesse que nous nous engageons à rendre accessible dans la durée. Et on a un projet, qui est très loin d'ici, mais qui s'appelle CIGEO, là, on le fait pour deux siècles. Donc, si vous voulez, on a bien pris la mesure pour les uns et les autres de pouvoir conserver les données dans le temps.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et en une phrase, sur l'étude sanitaire, quelles que soient les études, en tout cas, si vous avez une étude spécifique à laquelle vous souhaitez avoir accès, n'hésitez pas à nous en faire part. Bien entendu, on est dans l'exercice du droit à l'information, donc si elle ne tombe pas sous le coup du droit des affaires ou du droit de la défense, on appuiera pour que cette étude soit rendue publique. J'ai entendu de monsieur le préfet que c'était son intention. Donc, a priori, il n'y aura pas à saisir la CADA. Mais en tout cas, n'hésitez pas à nous faire part d'études spécifiques auxquelles vous souhaiteriez avoir accès. Si le droit à l'information le permet, on la versera sur le site du débat.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup pour ces réactions. Je n'oublie pas les gens qui se sont exprimés sur le Slido. Il y a une question, je crois, qui a été posée, et je vais proposer à Émilie VARRAUD, qui est membre de l'équipe du débat, de la relayer.

Mme Émilie VARRAUD, Membre de la Commission particulière du débat public

Alors, je relaie. N'hésitez pas à vous saisir de l'outil Slido, on relaiera vos questions. On a une question sur : y aura-t-il des réunions autour de l'emploi, puisqu'il y a plus de 10 000 emplois ? Et également du coup la question de la formation et du logement aussi associée à cette question.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, ces sujets seront traités dans plusieurs réunions, à la fois par filière, on pourra interroger ce sujet, et également, bien entendu, oui, ça fera bien l'objet de réunions. Alors, je ne re-rentre pas dans le détail des réunions. Et on a également, la CNDP a demandé des fiches complémentaires sur ces sujets pour bien clarifier, au-delà du contenu actuel du dossier transversal, de bien comprendre en termes d'emplois et en termes de formation, ce qui est prévu. Mais je confirme que ces sujets sont bien traités.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Audrey. Alors je vous propose qu'on passe à la deuxième séquence du débat, qui est un peu le cœur de la réunion de ce soir. C'est : vous, en tant que public, participants, participantes, quelles sont vos attentes à l'égard de ce débat ? Alors, avant ça, je rappelle le QR Code, n'hésitez pas à le scanner, n'hésitez pas à vous en saisir pour pouvoir partager vos réactions, vos questions. Je vous propose de le laisser d'ailleurs affiché à l'écran pendant ce temps. Vous avez vu, on a une équipe dédiée à la synthèse des échanges, et puis on a bien conscience que beaucoup de monde va vouloir s'exprimer et qu'on va devoir faire des choix. Donc, là, on ouvre une séquence, pour que je vous explique un peu comment ça se passe, et promis, je vois les mains levées, on ouvre une séquence de 40-45 minutes environ, donc je vais peut-être reprendre — il n'y a pas de réponse. L'idée, c'est que chacun, chacune soit libre de s'exprimer. Donc, vous avez la parole, profitez-en pour exprimer librement vos attentes. Je vais prendre peut-être une dizaine d'interventions ici en salle, et puis je passerai à la salle Zoom et on fera ça plusieurs fois jusqu'à 20 h. Donc, il y a monsieur, ici, je vous propose d'y aller par contre petit à petit, parce que sinon, je ne vous verrai pas tous. On va commencer par les trois premières, monsieur à côté ici. Et puis, même principe pour tout le monde : 1 minute 30, et je vous invite à vous présenter. Et je vais être garante du respect, parce que sinon, on ne pourra pas être nombreux à s'exprimer. Allez-y.

M. Romuald MEUNIER, Président de l'Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Bonsoir. Romuald MEUNIER, président de l'Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement. Alors, notre association [micro dysfonctionne] de décarbonation. Pour faire autant... Pardon, j'ai l'impression que le micro fonctionne parfois, et parfois pas.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Il ne fonctionne pas très bien celui-là, donc peut-être qu'on pourrait en avoir un autre. Et puis je vais inviter la régie à partager le chrono, s'il vous plaît, pour que vous puissiez voir à l'écran les temps. 1 minute 30.

M. Romuald MEUNIER, Président de l'Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Je vous remercie. Donc, l'Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement soutient les efforts de décarbonation de nos usines, mais pour autant, ce n'est pas un bonbon rose qui nous est proposé, et nous restons lucides. Ce sont toujours plus d'usines, plus de trafic, plus de pylônes EDF, plus hauts, plus grands, plus de territoires perdus. C'est donc une transformation majeure du territoire, dont plus de 50 projets sont déjà programmés, localisés, planifiés et budgétisés. Ils impacteront directement l'environnement, la mobilité et le cadre de vie de la population des villes de Port-Saint-Louis, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc et Martigues. L'essentiel des projets se situe à l'intérieur de la ZIP, mais aucune compensation n'est programmée, localisée ou planifiée dans nos villes. Sous peine d'un refus massif de la population, il nous paraît impératif d'achever ce débat avec des engagements fermes quant à la préservation de territoires phocéens accessibles à la population, au premier rang desquels la création du Parc naturel régional des cinq étangs de Lavalduc, l'Engrenier, Citis, Pourra et l'Estomac. Nous restons dans l'attente de vos réponses et de vos engagements. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Je vais passer la parole aux lycéens, parce que j'ai oublié. Donc, je prends un petit temps, je vous ai dit tout à l'heure que des fois je me permettrais de — principe d'inclusion. On a la chance d'avoir avec nous des lycéens qui sont présents et qu'on aimerait bien entendre aussi sur leurs attentes à l'égard du débat. Ils sont ici, et ils ont des contraintes, de même, parce qu'ils sont là. Donc, si on peut s'approcher d'eux — merci beaucoup. Et du coup, je vous propose qu'on les entende, et après je reviens là-bas, il y avait plusieurs temps de paroles. Et, Monsieur, je vous ai déjà donné la parole, donc je prendrai un temps, mais levez petit à petit, sinon on n'y arrivera pas. Allez-y.

M. Léo ROCCHICCIOLI – CUINOT, Lycéen

Bonjour. Je m'appelle Léo ROCCHICCIOLI - CUINOT. On est en première PCE PC à Istres, au lycée Latécoère. On aurait quelques questions avec mon ami. Surtout : quel type d'emploi sera proposé ? S'il y aura des formations spécifiques pour chaque usine ou pour des emplois, ou si on va nous proposer des centres de formation directement dans les entreprises une fois qu'on sera employés ? Et surtout, nous, pour les stages, c'est très, très difficile parce que toutes les entreprises sont classées Seveso. Donc, est-ce qu'il y aura certaines entreprises qui vont nous prendre en otage ? Ou est-ce qu'il serait possible de faire peut-être un partenariat entre les lycées et les entreprises pour avoir des facilités à venir en stage, ou pas ?

M. Ali ALBAYRAK, Lycéen

Bonjour, je m'appelle Ali ALBAYRAK, je suis un élève de première PCE PC. Donc, moi, j'aurais quelque chose à dire. Donc, forcément, si les projets aboutissent, peut-être qu'il aura besoin d'un lycée justement avec des formations pour entrer dans les industries. Aussi, si des salariés viennent, un besoin peut-être de crèches ou de maternelles. Aussi, un problème de transport collectif pour ceux qui ont les études supérieures à Aix ou à Marseille, pour les étudiants, car c'est difficile, car les appartements sont très coûteux, malheureusement. Et aussi, est-ce que durant les travaux de ces projets, cela va vraiment décarboner si cela aboutit ? Et si ça ne va pas créer d'autres problèmes ou de pollution. Voilà, merci de nous avoir écoutés.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci à vous pour votre participation. Voilà, j'allais dire, on peut les applaudir. Merci beaucoup pour votre participation, et du coup aussi les préoccupations que vous exprimez. Alors je reviens ici. Oui, je vous ai vu. Oui. Allez-y.

M. Philippe MAURIZOT, Élu, Fos-sur-Mer

Oui. Oui. Bonjour, Philippe MAURIZOT, Fos-sur-Mer. Donc, je pense que les gens sont en attente de clarification, et pour clarifier les choses, je pense qu'on parle d'une équation avec beaucoup de données et beaucoup d'inconnues, et on cherche à discuter et à résoudre cette équation. Et donc, ma question rejoint la méthodologie. Aujourd'hui, on a parlé de plusieurs dizaines de projets, de plusieurs milliards d'investissements, en ne parlant que d'investissements industriels, auxquels il faudra rajouter des investissements d'infrastructures, ce qui veut dire des budgets colossaux. La question, c'est : est-ce que dans la méthodologie, il n'aurait pas été plus intéressant de lister les projets qui auraient déjà passé un certain cap ? C'est-à-dire que moi, si demain je viens vous voir en vous disant « j'ai un projet à 1 milliard qui est sur la thématique de l'hydrogène », est-ce que d'entrée je rentre dans la concertation ou pas ? Parmi les 50 projets qu'on évoque, est-ce qu'il n'y en a pas certains qui finalement n'ont pas leur place dans le débat ? Et s'il n'aurait pas fallu plutôt attendre que tous ces projets passent un certain nombre d'étapes réglementaires, d'autorisation, etc., et même de financement, parce qu'on a parlé de budgétisation, mais on n'a pas parlé de financement. Et par les temps qui courent, les financements ne courent pas les rues. Donc, est-ce que le débat n'aurait pas gagné en simplification, en réduisant le nombre de projets et en ne mettant sur la table que les projets ayant une certaine maturité ? Ce qui aurait de fait résolu un certain nombre de problèmes quant au débat et aux questionnements sur ces projets plus matures. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Il y avait Monsieur, ici, et je réitère mon appel à la participation des dames pour qu'on ait un équilibre de temps de parole. Je suis vigilante et vous m'entendrez souvent le répéter.

M. Daniel MOUTET, Président de l'Association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos-sur-Mer

Merci de me redonner la parole. Je vais revenir parce qu'à chaque concertation, j'ai parlé de ça. On va mettre des milliers d'emplois sur notre grand port maritime de Marseille, et avec quelles routes ? Quelles routes ? Parce que c'est comme toujours, on fait les travaux, on travaille, on gêne toutes les populations riveraines, sans routes, et on va passer à travers encore une fois un exemple de solutions qui ne seront pas traitées et qu'on va passer à travers.

Le principal objectif, c'est faire les routes pour venir travailler. Et il n'y a absolument rien aujourd'hui. Quand on pense que c'est une départementale qui amène tous les travailleurs au grand port maritime de Marseille et toutes les entreprises qu'il y a autour, encore une fois, ça va être pareil. La zone industrialo-portuaire qui s'est construite dans les années 65 passait à travers Fos-sur-Mer, à travers, je dis le village de Fos-sur-Mer. Aujourd'hui, on a une double voie qui arrive à Fos-sur-Mer, qui passe, qui va jusqu'à Arles. Mais ce n'est pas du tout suffisant. L'accès jusqu'à Arles, il le faut jusqu'à Salon aussi, il le faut.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Fin du temps de parole. J'ai une dame là-bas et le monsieur ici. Merci. Et au fond. Et puis, Monsieur, on vient vers vous et au fond, de toute façon je vous ai dit, on a encore du temps.

Intervenante, Adhérente Collectif Sauvons Nos Étangs

Oui, je suis adhérente au Collectif Sauvons Nos Étangs, et je voudrais tout simplement passer la parole à notre président.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Oui, bien joué, Madame, pour l'équilibre hommes-femmes, c'est bien joué. Si on commence à détourner les règles, ça devient un peu complexe. Mais allez-y.

M. Jean-Louis SANIAL, Président du Collectif Sauvons Nos Étangs

On est un petit peu obligé puisque je lève la main depuis le début.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Mais je vous ai dit qu'on avait jusqu'à 20 h. Je rappelle qu'il y a 40 minutes, donc je vois bien les mains levées. Et on vous l'a dit, et je le répète : l'objectif, c'est de vous donner la parole. Allez-y. Vous avez une minute.

M. Jean-Louis SANIAL, Président du Collectif Sauvons Nos Étangs

Gagnons du temps. Jean-Louis SANIAL, président du Collectif Sauvons Nos Étangs à Fos-sur-Mer. Moi, je suis très heureux que ce soit un débat global qui s'ouvre, parce que ça va permettre de prendre un petit peu de hauteur et d'aborder des questions qu'on n'aurait pas pu, lorsqu'on aborde tout simplement projet par projet. Je pense à la question clef qui nous intéresse, qui est celle de la compensation écologique que pourrait donner l'État à la forte industrialisation qui s'annonce, notamment sur notre territoire, Fos-sur-Mer et bien sûr les grands environs. Notre collectif porte le projet effectivement de création du Parc Naturel des Étangs, à travers un dossier très argumenté que nous avons diffusé à partir de novembre dernier. Et bien évidemment, ce n'est pas ici que je vais développer tous ces arguments, mais le dossier est très argumenté, disponible, et a été diffusé à tous les acteurs. Ce que je voudrais souligner, c'est l'intérêt d'avoir une compensation écologique qui soit suffisante, à la mesure de l'industrialisation massive qui s'annonce, à celle que nous avons déjà, aux impacts cumulés, et deuxième point, il me semble évident que cette compensation écologique doit bénéficier aux habitants du territoire qui subissent les nuisances. Il ne s'agit pas de multiplier l'industrialisation ici et de développer des compensations écologiques qui seraient loin de notre territoire. Je vous remercie.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur. Donc, il y avait madame derrière. Je vois des mains levées au fond. Et puis il y avait monsieur ici, à qui j'ai prévu la parole. Peut-être que je vais inviter les passages de micro à se rapprocher.

Mme Corinne LAMBOLEY, Citoyenne

Bonjour. Corinne LAMBOLEY, citoyenne du territoire. Je voudrais rebondir sur la parole juste avant, en termes de modalités de transport, je trouve un petit peu restreint de raisonner seulement sur les routes, c'est-à-dire en transport particulier, et je voudrais une réflexion globale sur le transport en commun. Je crois qu'on a un bon réseau de voies ferrées, on a des bus, on a des possibilités par la voie maritime, et j'aimerais bien qu'on ne passe pas à côté. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Madame, pour cette expression. Et on va rester au fond avec monsieur derrière, et puis après, je vais revenir de ce côté-là et me tourner vers la droite de la salle. Bien vu. Madame, bien vue, et Monsieur, bien vu.

M. Jean FAYOLLE, Citoyen de Fos-sur-Mer

Bonsoir à tous. Jean FAYOLLE, de Fos-sur-Mer. Je me réjouis également que le projet ait une dimension un peu plus globale et qu'il ne s'envisage pas uniquement projet par projet. Mais la décarbonation n'est pas un enjeu local, elle n'est pas un enjeu régional. Et je voulais vous demander : où est-ce que nous pourrions trouver l'information sur l'ensemble des projets qui sont envisagés au niveau national pour mieux se convaincre de l'acceptabilité de les recevoir ici et que les sacrifices qui vont encore nous être demandés sont justement acceptables ? Et il faudrait peut-être avoir cette dimension un peu plus large, encore plus globale, sur l'objectif qui est recherché à travers la décarbonation, et s'assurer que ce n'est pas encore uniquement à ce territoire qu'on demande de faire des efforts. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Il y avait Monsieur ici à qui je redonne la parole, et puis le monsieur après en rose, et après on va passer de ce côté-là et à Zoom.

M. Jean-Laurent LUCCHESI, Collectif Stop THT

Merci. Donc, Jean-Laurent LUCCHESI, je représente le collectif Stop THT 1330, qui est un collectif qui regroupe 32 associations dans le Gard et les Bouches du Rhône. Donc, j'en suis un des porte-parole. Donc, Stop THT a souhaité ce débat. Nous y participerons pleinement, avec exigence. Pour rappel, Stop THT ne s'oppose ni à la décarbonation de l'industrie ni à la réindustrialisation de la ZIP de Fos-sur-Mer et de l'Étang de Berre. Notre collectif, comme son nom l'indique, n'est pas d'accord avec le moyen choisi par RTE pour apporter de l'électricité dans cette zone. Nous sommes porteurs d'une solution alternative moins impactante. Nous avons, grâce à ce débat, la possibilité d'imaginer l'avenir de notre territoire tous ensemble, et pas les uns contre les autres, pour un résultat gagnant pour l'industrie, ses emplois, les retombées économiques nationales et locales, mais aussi parce que ce territoire n'a pas qu'une seule vocation, gagnant pour sa ruralité, son tourisme, son agriculture, sa biodiversité. La CNDP nous offre le cadre. Saisissons cette chance. Nous avons trois mois. C'est court, mais pour être intelligent collectivement, sans colère, sans affrontement. Nous espérons malgré cela, et contrairement et bien que les propos de monsieur LECLERC soient très rassurants, nous espérons contrairement aux déclarations récentes de notre ministre de l'Industrie que les jeux ne sont pas faits — en particulier pour la ligne aérienne THT Jonquières-Fos-sur-Mer. Et sinon, malheureusement, nous nous retrouverons devant les tribunaux, et ce serait dommage. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Il y avait Madame, au fond, qui avait levé la main. Et Monsieur ici. Merci. Allez-y, Madame.

Mme Élise TAILLAUMARD, Citoyenne de Port-de-Bouc

Bonjour. Élise TAILLAUMARD, j'habite à Port-de-Bouc. Alors, moi, ces projets sont très importants et vont impacter automatiquement la santé des populations. Donc, je voudrais savoir quelle est la place du système de santé qui va être mis en place, parce que ça va — notre système est en déclin, c'est le moins qu'on puisse dire. Les hôpitaux sont débordés, il n'y a plus de médecins. Voilà, donc, ma question, c'est celle-ci : quelle place a la santé des populations et quel système on va mettre en place pour pallier ce déficit ?

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Il y avait Monsieur ici, puis Monsieur au fond. Monsieur, ici, c'est ça ? Vous avez levé la main ? Oui, enfin, je ne sais pas, vous l'aviez levée, mais... j'essaie de tenir l'ordre, mais... allez-y, on en prend deux ici, et Monsieur au fond. Et après, on passera à Zoom et on revient à vous. Je vous ai dit, on a jusqu'à 20 h 05. Donc, voilà. Allez-y, Monsieur.

Représentant du Syndicat des Dockers et Portuaires du Golfe de Fos-sur-Mer

Bonsoir. Je suis représentant du Syndicat des Dockers et Portuaires du Golfe de Fos-sur-Mer, mais aussi de l'ensemble des salariés qu'on défend dans les entreprises, bien entendu. Je suis d'accord avec monsieur le préfet, il ne faut pas qu'on soit en opposition permanente. Toutes les positions antagonistes qu'on a pu vivre à travers les différentes réunions publiques sur d'autres projets ont mis au grand jour toutes les difficultés à travers tout ça. Ça commence mal, puisqu'on demande déjà des compensations. S'il y a ça, il nous faut des compensations. S'il n'y a pas ça, on va attaquer au juridique. Il faudrait aussi parler. Et je suis content qu'il y ait des lycéens, bien entendu, qui soient là : quel avenir pour nos jeunes sur le territoire ? Quel avenir pour nos jeunes et quels emplois on peut leur donner ? Quelles formations ?

Et pour qu'il y ait des débouchés et non pas les retrouver sur des points de deal qu'on peut avoir dans ma ville de Port-de-Bouc ou ailleurs, et où ils se fassent tirer dessus parce qu'ils n'arrivent pas à se nourrir, à nourrir leurs familles. On parle de plus de 10 000 emplois, on espère qu'il y en aura bien plus que ça, mais il faut que l'État mette les moyens bien entendu dans toutes les infrastructures de notre territoire qui a été à l'abandon depuis 50 ans. Et en premier lieu, bien entendu, monsieur le préfet l'a dit, c'est le contournement de Port-de-Bouc qui est la première pièce à mettre dedans. Bien entendu qu'il y a la liaison Fos-Salon, le doublement de la RD 268, et ainsi de suite et ainsi de suite. On a l'hôpital de Martigues qui est à la dérive. Donc, bien entendu, il faudra qu'il y ait les soins pour les travailleurs et toutes leurs familles, les logements, et ainsi de suite. Mais pour faire un consensus, il faut penser un peu aux jeunes qui vont arriver et l'avenir dans les 50 prochaines années : qu'est-ce qu'on va leur offrir ? Si on s'entretient pour un morceau de terre, ça va être compliqué.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur. Il y a un monsieur, au fond, là.

M. Gilbert DALCOL, Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Messieurs dames, bonsoir. Gilbert DALCOL, je suis représentant de l'Association M.C.T.B., et aussi des riverains. J'ai plusieurs questions. Est-ce que l'ARS est présente à cette réunion ? Parce que l'ARS, notre santé, elle est concernée. Deuxième point, les projets, c'est bien beau, par le passé les industriels pétroliers, ils avaient fait l'École nationale supérieure à Martigues au Bateau Blanc, est-ce que les industriels vont faire de même pour former leurs personnels ? Ce serait une bonne chose, je pense. Un autre point, dernièrement, notre député, monsieur Emmanuel FOUQUART, a soumis à l'Assemblée nationale le contournement de Port-de-Bouc, et il manquerait 60 millions d'euros. Le ministre a répondu qu'il y aurait une entente avec la métropole, le département et la région. Donc, qui va payer ? Nous, contribuables, ou industriels, ou l'État ? C'est là, le problème. Un autre dernier point, en ce qui concerne — dernièrement, on a eu un article par les médias, la suppression de 24 détecteurs atmosphériques analyseurs dans les communes côté ouest de l'Étang de Berre. Donc, il faudra que ces nouveaux industriels qui arrivent mettent un contrôle sanitaire, air, bruit et tout ce qui s'ensuit en rapport des nouvelles industries qui arrivent. Parce que je pense que ça va être caduc. Donc, j'ai une réponse à ce sujet d'AtmoSud qui ne me convient pas. Merci. Voilà, je vous remercie.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Dernière prise de parole ici, je passe à Zoom et je reviens à la salle. On fait de petits allers-retours. Allez-y, Monsieur. Je réitère, je le redis, s'il y a des dames qui veulent s'exprimer, je n'ose plus le dire, mais je le redis quand même, parce que j'y tiens. Allez-y, Monsieur.

M. Patrice KANTARJIAN, Secrétaire du comité régional CGT

Bonjour. Je suis Patrice KANTARJIAN, je suis secrétaire du comité régional CGT, qui rassemble les six unions départementales de la région, et je suis là parce que nos six unions départementales ont les yeux rivés sur les projets qui peuvent se faire sur le Golfe de Fos-sur-Mer, parce que ça impacte au moins la région. Je tiens d'abord à saluer le travail de la Commission, comme l'a évoqué un des premiers intervenants, ne serait-ce que par la présence nombreuse, elle montre à la fois sa pertinence et son utilité. Et j'ai en tête quand même ce projet de loi qui passe la semaine prochaine, qui supprime un certain nombre d'organismes et d'instances qui sont des respirations démocratiques de la nation. Et je profite qu'il y a un certain nombre d'élus et peut-être de parlementaires pour attirer leur attention sur l'intérêt et l'utilité de ce genre de commissions. Je parle de la CNDP, du CESER, du Conseil National de la Montagne, qui, eux, n'ont pas été enlevés du projet de loi.

J'en viens maintenant au projet qui nous concerne ce soir. Donc, vous avez bien compris que la CGT est particulièrement attentive à l'avancement et à la concrétisation de ce projet. On reçoit favorablement, et je salue les mots de monsieur le préfet, qui les engagent. C'est un engagement que je dois vous dire, nous attendons de la part de l'État, et nous entendons un engagement fort ce soir, et on tenait à saluer ces mots.

Il y a dans les conditions qui permettent peut-être la concrétisation de ces projets, peut-être que cela sera évoqué, je souhaitais attirer l'attention, pour que ce soit bénéfique aux populations et aux travailleurs, de l'intérêt du raccordement à la voie de communication qui serait issue du Lyon-Turin. Cela nous semble indispensable pour le développement du port de Fos-sur-Mer, qui risque sinon d'être un peu mis à l'écart de l'ensemble de l'avenir industriel du pays. Voilà, je vous remercie.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur, pour cette prise de parole. Je vous ai vu. C'est vrai que le monsieur en rose, je vous avais dit... Vous avez raison. Allez-y, Monsieur en rose. C'est assez utile de mettre un T-shirt rose, c'est très visible. Vous avez bien raison. Et après, on passe la parole à Zoom. Je reviens à vous après.

M. Jean-Marc MAUCHAUFFEE, Référent Ouest Étang de Berre, Génération écologie

Bonsoir. Jean-Marc MAUCHAUFFEE, référent ouest Étang de Berre pour Génération écologie, et je suis par ailleurs un ancien industriel. Je voudrais revenir un petit peu à la genèse de tout ce qu'il va se passer ou de tout ce qu'on nous propose. On vise à la neutralité carbone en 2050. Tout ce qu'on doit faire au niveau industriel concourt à cette neutralité. Or, tout le monde sait aujourd'hui que même si on décarbonait tous les sites industriels existants, nous n'atteindrions jamais l'objectif de décarbonation et de neutralité carbone en 2050. Il y a un facteur qui manque dans le corps d'hypothèses initiales, c'est : que fait-on en France pour la sobriété sur la maîtrise des usages et la maîtrise des énergies ? On nous propose aujourd'hui plus d'industries pour décarboner l'industrie, et en plus de ça, on nous propose de réindustrialiser la région. Je pense que depuis 60 ans maintenant, la région sait ce que c'est que l'industrie. Elle sait aussi ce que c'est l'abandon de l'État, sur toutes les conséquences de l'industrie sur le territoire. On en a parlé, sur la mobilité, etc. Je pense qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond, et il y a un élément qui manque dans cet objectif. Deuxième chose, j'ai vu dans le document, il est question — oui, je sais, mais j'ai attendu longtemps aussi. Il est question dans ce document d'un département compétitif. J'aimerais bien qu'on me fasse la description de ce qu'est un département compétitif, en absolu. Une entreprise compétitive, je veux bien comprendre, une économie compétitive, je veux bien comprendre — un département, je ne comprends pas.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur, pour cette prise de parole. J'ai vu qu'il y avait d'autres mains levées. Encore une fois, on a encore un petit peu de temps pour y passer, mais je vais me tourner vers la salle Zoom pour savoir si du côté d'Étienne, il y a des prises de parole, ou si Étienne souhaite relayer un petit peu les réactions du chat de Zoom.

M. Étienne BALLAN, Délégué Régional

Merci beaucoup. Alors, il n'y a pas de demande formelle de prise de parole pour le moment sur Zoom. Je voulais vous indiquer à cette occasion qu'on est à peu près 170, 160 personnes connectées maintenant, mais il n'y a pas de souhait, en tout cas exprimé pour le moment, de prendre la parole. Je vais donc faire un résumé très bref des quelques attentes qui ont quand même été exprimées, mais ça va être rapide.

Il y a quand même une question à nouveau sur les effets cumulés, et un questionnement qui est peut-être aussi une attente de clarification : « si on débat des effets cumulés des projets connus aujourd'hui, qu'en est-il ou qu'en sera-t-il des effets cumulés de demain ? C'est-à-dire qu'on va débattre aujourd'hui sans avoir encore la visibilité des projets qui pourraient s'additionner ensuite ». Ça, c'est une question qui semble effectivement importante. Ensuite, en matière d'attente, deux autres points qui paraissent importants et qui relaient un petit peu ce qui a été dit en salle. La première chose, c'est concernant les transports, plusieurs participants en ligne demandent effectivement une chose qui a été, je crois, évoquée dans la salle, c'est-à-dire une vision vraiment globale de la question des transports qui ne se limite pas à la question de la route ou des camions, mais qui véritablement prenne en compte l'ensemble des modes de transport, et notamment le maritime. On a plusieurs intervenants qui s'expriment dans ce sens, et donc qui attendent des choses plus globales et plus complètes sur cette question de la mobilité.

Et puis enfin, des attentes à nouveau sur les questions d'impact et de transparence, sur les questions des impacts de la THT en particulier sur les exploitations agricoles, donc de pouvoir partager et que les données concernant ces impacts soient effectivement bien transmises, également les impacts sur la biodiversité. Et enfin, je vais terminer avec madame LAMBERT. Alors, elle n'a pas souhaité prendre la parole, mais son post est tout à fait clair en matière d'attente. Je vais le lire : « Le débat pourrait-il insister sur les besoins réels en énergie et sur l'importance de la sobriété ? Pas seulement sur la décarbonation de l'industrie ou le transport de l'énergie à longue distance. Les objectifs fixés par la loi sont de réduire nos consommations énergétiques de 20 % en 2030 et de 50 % en 2050 par rapport à 2012, et il ne nous semble pas que des efforts soient faits dans ce sens ». Donc, voilà une insistance et une demande de prendre en compte et de considérer les questions de réduction du besoin en énergie, et donc notamment de sobriété.

Voilà pour le moment sur Zoom, et j'indique à nouveau aux internautes que s'ils souhaitent prendre la parole, ils l'indiquent dans le chat.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Merci, Étienne, pour ce relai et merci pour les internautes qui nous suivent en ligne. Donc, je me retourne vers la salle. Il y avait madame au fond de la salle.

Mme Barbara BROUCHOS, Citoyenne de Martigues

Bonsoir. J'interviens en tant que citoyenne martégale. Je suis Barbara BROUCHOS. Moi, ce qui m'inquiète beaucoup c'est le changement climatique et ses effets. Et donc, je suis un peu étonnée que dans la salle, personne ne soulève cette question. Parce que moi, ma question prioritaire c'est : comment va-t-on faire pour s'adapter à un climat de plus en plus chaud, à de plus en plus de sécheresse ? Bref, vous connaissez tous les effets du changement climatique, puisqu'on parle de décarbonation et que si j'ai bien compris, l'essentiel des gaz à effet de serre provient du pétrole et du gaz que nous importons. Et donc, moi, ce qui m'interroge, c'est : comment va-t-on faire pour se débarrasser de la consommation de pétrole, de charbon, de gaz que l'on a aujourd'hui, dans la mesure où cette consommation atteint notre santé ? Puisque j'ai vu qu'il y avait plusieurs plaintes aujourd'hui contre Arcelor, qui est un des premiers émetteurs de gaz à effet de serre. Donc, il y a des plaintes parce que notre santé est actuellement atteinte. Il y a des plaintes parce que le plus gros émetteur, Monsieur, c'est nous en fait, c'est la région sud-est, avec notamment les multinationales comme Arcelor qui émettent l'essentiel des gaz à effet de serre de la France. Et surtout, le troisième impact qui me perturbe beaucoup et dont personne ne parle, et ça me surprend tout le temps, c'est notre dépendance aux pays étrangers, dans le climat actuel qui est quand même assez inquiétant. Cette dépendance aux hydrocarbures m'inquiète.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Madame. Je vais vous inviter à conclure.

Mme Barbara BROCHOS, Citoyenne de Martigues

Voilà. Et donc, je me disais que passer à une autre source d'énergie, c'était plus favorable.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup, Madame, pour cette prise de parole. Il y avait Monsieur ici, Monsieur là-bas devant, et un monsieur au fond. Oui, je vous ai vu, Monsieur, mais il y avait d'abord le monsieur ici, s'il vous plaît. Je fais dans l'ordre.

M. Serge BORNAREL, Délégué général UIMM

Serge BORNAREL, je suis le délégué général de la branche de la métallurgie. Déjà, je vous remercie d'avoir invité des lycéens, parce qu'ils représentent notre avenir, et donc on a des réponses à leur apporter. Donc, au niveau de la branche de la métallurgie, on s'engage donc à vous apporter des réponses en termes de formations. Ces formations, on va les élaborer en concertation avec les syndicats salariés, puisqu'on travaille en paritaire dans notre branche. Donc, pour bien prendre en compte vos problématiques. On travaillera avec l'Éducation nationale, puisque c'est vraiment comme ça qu'on peut le faire. Et puis, donc, à Istres, vous avez le pôle de formation de l'UIMM, qui est situé juste le long de la route nationale. Donc, c'est comme ça qu'on travaille sur les problématiques d'apprentissage avec l'Éducation nationale, tous les lycées de la région. Donc, on s'engage, nous, UIMM, à vous apporter des réponses claires, tous les lycéens de la région.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Il y avait Monsieur ici, Monsieur là-bas, puis je vais passer à ce côté-là de la salle. Oui, Madame. Oui. On prend trois dernières paroles avec Monsieur ici, Monsieur, ici, Madame, je fais l'ordre, et après je passe ici pour le dernier quart d'heure. Allez-y, Monsieur.

M. Cyril MARES, Président du Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes

Cyril MARES, je suis président des Vignerons de Costières de Nîmes et Clairette de Bellegarde, dans le Gard. Donc, je représente les agriculteurs gardois, nous sommes un peu en minorité ici, car la ligne THT part du cœur des Costières de Nîmes. Donc, nous sommes pour la décarbonation, nous sommes pour le développement industriel, nous sommes pour le développement de notre activité et pour le maintien de nos paysages. Nous sommes pour le développement de l'agriculture, de l'œnotourisme. Nous sommes contre l'opposition des acteurs, contre le chantage à l'emploi, contre un dossier bâclé. Nous sommes heureux de la saisine de la CNDP, car nous l'avions demandé depuis bien longtemps au préfet MIRMAND. Et la CNDP a été saisie après l'échec de la concertation précédente, mais c'était un échec couru d'avance, car le débat était pipé : il était mené par RTE, qui est juge et parti, et dont nous ne connaissons pas tous les engagements. Et on nous a bien montré aujourd'hui que c'est un acteur, et ce n'est pas un décideur. Le choix de la facilité par RTE d'une ligne aérienne du 20^e siècle au travers des Costières de Nîmes, de la Camargue, de La Crau, n'est pas une solution, c'est une solution bâclée. Donc, nous souhaitons — nous prenons note, Monsieur le Préfet, de votre volonté de nous écouter et nous souhaitons pouvoir vous présenter les solutions alternatives qui peuvent permettre ce développement, cette décarbonation. Nous devons construire un projet qui n'est pas un projet facile, nous devons renoncer à la facilité, mais nous devons construire un vrai projet tous ensemble. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci pour cette prise de parole. Donc, il y avait Madame et Monsieur de ce côté-là, et puis après on passe à ce côté. Et je n'oublie pas Émilie, qui nous fera après une synthèse Slido. Je ne vous oublie pas sur Slido non plus. Et après, on passera à la table ronde, si vous le voulez bien, pour respecter. Monsieur et Madame. Oui, allez-y, Monsieur qui avez levé la main, et puis Madame ensuite.

M. Christian MARQUIS, Collectif Cistude

Bonjour, je m'appelle Christian Marquis. Je représente ici le Collectif Cistude, qui est une association environnementale et qui est membre de France Nature Environnement, FNE 13. Je vais partager ma courte intervention en deux parties très brèves. Donc, dans un premier temps, je vais aborder un problème très général : est-ce qu'on est pour ou contre la décarbonation ? Eh bien, oui, on est tous pour, tous pour la décarbonation. Est-ce qu'on est pour ou contre le dérèglement climatique ? On est tous contre, mais ça, c'est facile. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le dérèglement climatique, c'est un facteur parmi d'autres du dérèglement environnemental global, qui est beaucoup plus large.

Le dérèglement environnemental global, c'est par exemple l'artificialisation des sols. Le dérèglement environnemental global, c'est, et ça a été évoqué, et beaucoup de gens ici en sont victimes, c'est la pollution de l'eau, c'est la pollution de l'air, c'est la pollution des sols. Le dérèglement environnemental global, c'est la diffusion des espèces invasives, qui sont catastrophiques dans le cadre du saccage des écosystèmes, notamment en milieu maritime, par le transport maritime. Et donc, je considère que si on doit envisager ces projets de façon vertueuse, dans le sens de la transition écologique, alors c'est l'ensemble de ces problématiques qui doivent être examinées, et pas simplement la décarbonation. Et puis, il me reste 16 secondes, je vais aller très vite et aborder le problème de la compensation. Oui, elle est nécessaire parce que c'est la loi, tout simplement, la compensation, et elle est nécessaire sur place. Dans un récent article de Marsactu, on parle de 2 000 à 3 000 hectares sur le secteur de Fos-sur-Mer qui vont être détruits, et on parle aussi de mutualiser la compensation sur d'autres territoires. De mon point de vue, c'est absolument inacceptable.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur. Madame, derrière. Et puis, n'hésitez pas à lever les mains que je puisse me repérer ici aussi tout à l'heure. Donc, allez-y, Madame.

Mme Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente du Parc naturel régional de Camargue

Bonsoir. Anne CLAUDIUS-PETIT, je suis la présidente du Parc naturel régional de Camargue. Je voulais répondre — alors, ça répond en partie aux interrogations de Madame tout à l'heure, parce que face au réchauffement climatique, les zones de biodiversité et notamment les zones humides seront des amortisseurs, et ils seront particulièrement précieux pour les humains que nous sommes et pour les urbains que nous sommes à proximité. Et donc, nous avons cette vocation, nous, en tout cas en termes de parc naturel régional, de protéger ces zones humides, de les maintenir en l'état. Et je voulais juste interpellier sur la notion de compensation, parce qu'effectivement, comme vous venez de le dire, Monsieur, des milliers d'hectares seront nécessaires pour compenser ce qui va être réalisé. Alors, la notion de compensation, il faut le savoir, il y a une notion, je crois, une possibilité d'interprétation sur ce qui peut être des actions de compensation. Est-ce que c'est forcément de la restauration ou est-ce que c'est aussi du maintien en bon état ? Parce que la Camargue, d'une manière générale, est plutôt en bon état. Et donc, le Parc naturel régional de Camargue ne pourrait pas percevoir de mesures de compensation, ou très peu, alors qu'on souffre, elle souffre déjà du réchauffement climatique, du manque d'eau, des montées de sel, et qu'il pourrait y avoir un certain nombre d'actions nécessaires et utiles pour la maintenir en bon état et pour maintenir cet amortisseur de réchauffement climatique qu'est la Camargue à proximité de nos zones urbaines et de la métropole.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Madame, pour cette prise de parole. Je me tourne de ce côté-là. Alors, je ne l'ai pas précisé, mais il y aura encore ensuite un temps aussi d'échanges avant la clôture. Donc, il y avait un monsieur ici.

M. Hervé NEDELEC, Union départementale CGT

Bonjour. Donc, Hervé NEDELEC, je suis de la CGT, je suis à l'Union départementale CGT. Donc, la question que je pose, je l'avais déjà posée à une autre concertation. Ça rejoint — plusieurs fois, ça a été évoqué, sur la formation, dans le document qui est proposé, il est écrit qu'un outil de GPEC sera mis en œuvre, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, et il me semble qu'on est très en retard, parce que vu le temps qu'il faut pour mettre en place des formations, créer des structures de formation, je pense qu'on ne peut pas se contenter de ça. Monsieur PASSERIEUX avait répondu à l'époque pour dire qu'il y avait un groupe de travail qui était en place, qui nous enverrait les conclusions. Bon, on n'a pas eu ces conclusions. Je crois qu'il faut vraiment, déjà, que ce travail ait lieu, et que vous associiez les organisations syndicales à ce travail, puisqu'on est quand même déjà concernés et compétents pour y participer. Et puis, j'aimerais aussi qu'à la fin, on se tourne vers des solutions publiques. Il y a l'Afpa à Istres, il y a les lycées professionnels, on pourrait éventuellement envisager de créer un IUT dans le secteur. Mais pas de solutions du type de celles que le monsieur de l'UIMM a proposées, qui sont donc des formations à caractère privé. Je pense... oui ?

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

J'avais juste une petite question : est-ce que vous pouvez nous préciser ce que c'est, GPEC ?

M. Hervé NEDELEC, Union départementale CGT

Gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Donc, c'est une chose qui doit être faite rapidement. Là, dans le document, il est cité trois métiers, de manière très floue. Je veux dire, c'est absolument nécessaire que le travail ait lieu avec les entreprises pour aller plus loin. Par exemple, on parle de maintenance industrielle, est-ce que c'est un niveau bac pro ? Est-ce que c'est niveau BTS ? Est-ce que c'est niveau ingénieur ? Et combien ? Voilà.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur. Merci pour ces précisions. Est-ce que de ce côté-là de la salle — je me tourne... Oui, Madame, ici, s'il vous plaît.

Mme Jacqueline BOTTON, Citoyenne de Fos-sur-Mer

Bonsoir. Jacqueline BOTTON, j'habite à Fos-sur-Mer. Je voulais juste revenir sur un petit détail. Nous avons suivi toutes les concertations de toutes les entreprises, et on s'est rendu compte qu'à la fin, il y avait de moins en moins de participants. Et il faut peut-être se poser la question de se dire : est-ce que nous sommes vraiment écoutés dans ces concertations ? Et là, ce qui nous fait un petit peu peur avec les concertations qui vont arriver : à la fin, on va être combien à assister aux concertations ? Parce que si vous prenez dans la salle, je ne suis pas sûre qu'il y ait énormément de personnes qui ont suivi toutes les concertations. Et je voudrais revenir sur un autre projet, qui était le laboratoire territorial. Le laboratoire territorial, il a duré un an et demi, avec 80 participants, entre des citoyens et des élus, et ce laboratoire a été arrêté pour faute d'argent, de fonds publics. Et c'est dommage, parce que nous avons quand même travaillé pendant un an et demi sur tous ces projets d'usines, où nous avons avancé sur le logement, sur les routes, sur tout, et c'est dommage que ce soit arrêté comme ça.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Madame, pour cette prise de parole. Une dernière ici, Madame. Et puis, je vais proposer à Émilie, après, de nous faire la synthèse Slido. Encore une fois, il y aura un autre temps d'échanges après. Voilà. Allez-y, Madame.

Mme Laure, CGT Hôpital de Martigues

Laure, à la CGT de l'hôpital de Martigues. Qui dit augmentation de l'activité industrielle, dit augmentation de la prise en charge des services publics. Quels sont vos engagements pour l'hôpital de Martigues, qui n'est déjà pas adapté à la prise en charge actuelle ? Depuis deux ans, la CGT de l'hôpital de Martigues, avec des unions locales de Martigues, Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis, nous demandons des moyens financiers, en personnels, à l'ARS et à la sous-préfecture. La seule réponse apportée, c'est l'autorisation à des projets immobiliers, des projets financés par des prêts. L'hôpital étant déjà en déficit, ces prêts ne feront que l'endetter. Le bassin a besoin d'un pôle de santé de travail aux maladies professionnelles. Y a-t-il une étude spécifique sur les services publics et l'hôpital de Martigues ?

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci pour cette prise de parole. Allez, on va prendre Monsieur et Madame, on va se dire jusqu'à 20 h, et 20 h 25, Émilie. J'essaie de calculer le chrono. Allez-y, Monsieur.

M. Romuald MEUNIER, Président de l'Association M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

Merci. À nouveau, Romuald MEUNIER, pour M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement. Pour un débat global, on voit bien qu'on parle beaucoup des projets, et effectivement très peu de la mobilité. Et il ne faut pas qu'on commence à opposer une mobilité par rapport à une autre. Nous avons besoin d'examiner toutes les mobilités possibles, c'est-à-dire les routes, mais aussi les voies ferrées, mais aussi les transports en commun. Et c'est parce que nous référons des routes que nous pourrions faire aussi des transports en commun, avec des voies spécifiquement dédiées aux bus à haute qualité de service. Donc, il est nécessaire de regarder cet ensemble, et ne pas nous opposer les uns aux autres, parce que ceux-là préfèrent développer le rail, mais pas du tout la route. Il faut vraiment regarder tous les aspects de cette mobilité.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Madame, derrière, qui souhaitait s'exprimer.

Mme Christiane BABIN, Citoyenne de Fos-sur-Mer

Madame BABIN Christiane, je suis retraitée et je vis à Fos-sur-Mer. J'avais une question : en parallèle, est-ce que le projet de l'expansion très importante de la base d'Istres a été pris en compte dans le projet par rapport à l'environnement, par rapport aux nuisances sonores ? Et je trouve anormal que l'ARS ne fasse pas partie de toutes les réunions qui vont être mises en place, parce qu'il y a des réponses à donner — très importantes.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Madame. Merci. Émilie, je crois que ça a réagi aussi sur Slido et qu'il y a pas mal de questions et de réactions ?

Mme Émilie VARRAUD, Membre de la Commission particulière du débat public

Alors oui, ça y est, vous avez trouvé la route de Slido. Très bien. Vous êtes aussi très nombreux à avoir du coup reposé vos questions oralement, et c'est plutôt très, très bien aussi de profiter de vous en direct. Donc, sur, je dirais, les paquets d'interventions, effectivement, sur activités industrielles et augmentation des besoins en services publics, vous avez été nombreux à réagir autour des services hospitaliers, de mobilité, et de pistes cyclables. Vous avez été aussi nombreux à intervenir sur la base de ce débat, son utilité et sa qualité, donc avec notamment les suites à donner en termes d'engagements derrière les contributions et peut-être les préconisations qui pourraient y être apportées. Ne pas céder à l'envie d'être contre, mais de pouvoir en tout cas s'assurer de la tenue de ces engagements. Il y a eu aussi, et ça, je ne crois pas que ça a été posé, la question de l'interterritoire. Donc effectivement, ce débat se déroule sur un large territoire, et de ne pas avoir le sentiment pour certains territoires de subir des décisions qui seraient prises ailleurs. Donc, les questions de gouvernance partagée dans la prise de décision. Et je crois que je n'ai rien oublié. Beaucoup de choses ont déjà été dites.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup, Émilie, et merci à toutes et tous pour vos interventions. Encore une fois, il y aura encore un dernier temps d'échanges avant la conclusion de cette réunion.

Je vous propose maintenant qu'on passe à un temps un peu de table ronde et d'échange, puisqu'il y a les attentes du public, mais il y a aussi les attentes des acteurs du territoire et des acteurs publics, dont la région et la métropole qui sont cosignataires de la feuille de route, et puis le grand port maritime de Marseille qui est aménageur de la zone industrialo-portuaire Marseille-Fos. Et du coup, je vais proposer à madame VASSAL, à monsieur CASTANER et à madame CAMPAGNOLA-SAVON de prendre place pour qu'on puisse vous entendre aussi, l'un et l'autre après l'autre, sur vos attentes. Je vais vous ramener des micros. Merci. Madame VASSAL, on va commencer par vous, pour vous entendre sur vos attentes à l'égard du débat. Merci beaucoup.

Mme Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Merci beaucoup de nous donner, nous, les institutions, la parole. Merci à l'État d'avoir fait en sorte que cette réunion puisse avoir lieu et que ces différentes concertations puissent avoir lieu. L'ensemble des problématiques qui sont évoquées aujourd'hui sont des problématiques sur lesquelles nous travaillons depuis longtemps, que ce soit à la fois bien sûr tout ce qui est mobilité, mais bien sûr mobilité au sens large. Bien entendu, la route, mais pas que, mais aussi le rail, aussi les voies réservées, aussi les voies cyclables. Donc, aujourd'hui, nous sommes un peu, je dirais, à un tournant. Nous sommes à un tournant où aujourd'hui, si nous ne développons pas la partie industrielle de Fos-sur-Mer au sens large du terme, dans quelques années, il n'y aura plus d'industrie. Donc, là, ce seraient encore d'autres problèmes. Donc aujourd'hui, il faut qu'on arrive à trouver des solutions, il faut qu'on arrive à travailler ensemble, pour qu'à la fois bien entendu l'environnement soit préservé, ce qui est tout à fait logique, mais aussi que les industries puissent se développer, et se développer en harmonie avec aussi les activités actuelles du Grand Port, parce que les activités actuelles du Grand Port sont fondamentales pour aussi notre développement économique. Donc, il faut arriver à trouver un équilibre qui permette à chacun de s'y retrouver — à la fois les habitants, les industriels, les institutions.

Bien entendu que nous sommes tout à fait favorables à ce que les industries soient décarbonées, parce qu'aujourd'hui, de toute façon, il n'y aura pas d'industrie demain si elle n'est pas décarbonée. Ça, c'est clair, net et précis. Derrière, bien entendu, il faut que nous préservions aussi l'environnement. Il n'est pas question de massacrer la nature — bien au contraire. Mais par contre, derrière, il faut répondre aux différentes difficultés et aux différentes problématiques. Oui, on le sait, on y travaille depuis très longtemps, la route n'est pas le seul élément qui pose problème. Quand les entreprises vont venir, tant mieux sur ce territoire, parce que vous l'avez justement dit, les jeunes l'ont justement dit, c'est l'avenir, c'est demain, ça sera grâce à ces industries que l'on pourra développer notre territoire. Et de toute façon, si elles ne viennent pas ici, elles partiront du territoire français, et donc on aura une perte énorme. Et donc derrière, après, il faut qu'on arrive à avoir les équipements publics et privés qui vont avec. Bien entendu, les hôpitaux, c'est évident. L'hôpital de Martigues, mais il n'y a pas que celui-là. Il y a l'hôpital d'Arles, l'hôpital de Salon, l'hôpital d'Aix, l'hôpital de Marseille, l'hôpital d'Aubagne qui ont besoin également d'être reboostés, et nous y participons assez largement. Et il faut effectivement, peut-être est-ce une bonne idée de faire venir l'ARS et de le rajouter au débat dans les autres réunions. Ça, c'est une bonne idée.

Derrière, après, il y aura des services à faire. Parce qu'il faut du logement, il faut bien que — les entreprises qui vont arriver vont avoir du personnel à loger, mais il va falloir des écoles publiques, des écoles communales, des collèges, des lycées, des crèches, des commerces. Donc, tout ça, c'est un travail qui est fait de manière globale, en collaboration avec la région sur le développement stratégique. Vous avez été plusieurs à parler de transports. Bien sûr que le transport, c'est évident aujourd'hui. Aujourd'hui, il faut essayer d'utiliser un maximum de transports qui soient aussi décarbonés, de la même façon. Donc, c'est là aussi où nous avons fait un plan de déplacements, de mobilités, sur la totalité du territoire métropolitain. Et ce plan, bien entendu, est travaillé avec l'ensemble des 92 communes, et permet à ces communes aussi d'utiliser les différentes voies — qu'elles soient sur l'eau, sur l'étang, qu'elles soient sur la route ou dans des voies réservées. Donc, là, peut-être qu'on peut proposer de rajouter au débat notre plan de déplacements, pour voir si les voies que nous avons suggérées sont des voies qui correspondent à ce qu'à la fois les associations, les habitants, les élus, les industriels peuvent en avoir connaissance. Donc, ça, moi, je vous propose de rajouter ça à l'ensemble des débats.

Et puis derrière, nous avons demandé. Nous avons demandé à l'État de pouvoir travailler sur un groupement d'intérêt public. Je pense qu'il faut une vision globale. Certains d'entre vous disaient « projet par projet », non : il faut une globalité. On ne peut pas prendre projet par projet, parce que chacun des projets, sinon, il n'y aura pas de cohérence territoriale. Donc, nous avons demandé un groupement d'intérêt public avec les différents partenaires pour qu'aussi la partie financement soit aussi intégrée. Parce que c'est important, je ne sais plus qui le disait dans la salle, et vous avez raison : le nerf de tout, c'est l'implication financière. Et si aujourd'hui, certaines routes qui sont indispensables au développement du territoire ne sont pas faites, c'est parce que ce sont des routes nationales, qui coûtent très cher. Et donc, il y a des modes de financement, et nous avons suggéré à l'État différents modes de financement.

Donc, la volonté des institutions que j'ai l'honneur de présider, bien entendu, c'est d'avancer, d'avancer ensemble. Et merci encore pour ce débat qui est un débat global et qui permet de mettre tout autour de la table. Mais ce qui est sûr et certain, c'est que si nous sortons de ce débat en disant « on arrête tout », notre territoire est foutu. Et moi, ça, je ne pourrai pas, je ne peux pas le vivre comme ça. Donc, on a besoin de décarboner l'industrie, on a besoin des industriels, on a besoin que le Grand Port Marseille-Fos soit un port qui soit toujours aussi performant. Et donc derrière, eh bien, on sera là, aux côtés de l'État pour aller dans ce sens.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup, Madame VASSAL, pour votre intervention. Allez-y, Madame CAMPAGNOLA, vous êtes présidente de la Commission Entreprises, Artisanat et Commerce, Économie Sociale et Solidaire au sein de la région. Allez-y, je vous en prie.

Mme Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON, Présidente de la Commission Entreprises, Artisanat et Commerce, Économie Sociale et Solidaire et Écologie Circulaire Région Sud

Merci. Bonsoir à tous. Alors, c'est vrai qu'on est sur un territoire industrialo-aéroportuaire, et puis je n'oublie pas évidemment les territoires, le périmètre, qui sont à côté, mais qui est à la croisée des chemins. Et finalement, on va tous être acteurs de l'avenir de ce territoire. Tous acteurs : les collectivités, l'État, les citoyens, les industriels pour assurer l'avenir de ce territoire. Un territoire qui a été oublié pendant des décennies, qui pense avoir été sacrifié et on peut l'imaginer, et c'est la raison pour laquelle aujourd'hui, il faut se saisir de cette opportunité de la décarbonation, de la transformation de l'industrie, d'implantations de nouvelles entreprises pour créer de l'énergie, parce que c'est ce qui permettra justement de faire un avenir social, économique et écologique de ce territoire.

Alors, pour cela, il faut qu'on travaille, évidemment, qu'on travaille collectivement. Et c'est la raison pour laquelle nous avons signé une feuille de route sur laquelle nous prenons la région toutes parts dans cet engagement, à la fois à travers nos compétences, mais à la fois à travers tous les projets qui vont être présentés, de manière à ce qu'on puisse les accompagner avec la métropole, avec les industriels et avec le Grand Port. On a la chance de pouvoir s'appuyer sur un grand port qui est aux portes de la Méditerranée et qui nous ouvre sur l'hinterland, qui nous ouvre les portes de l'Europe à travers à la fois les voies ferrées et le fluvial. Et il est extrêmement important de s'imaginer, quand on pense à un avenir décarboné, de pouvoir également penser au report modal, et travailler avec l'ensemble de l'Europe et de ce que peut nous apporter la Méditerranée. Et donc, là, la région, en tant que chefs de file de l'économie, nous avons évidemment travaillé depuis un certain nombre d'années pour pouvoir faire de ce territoire un territoire attractif. Quand on a aujourd'hui des entreprises qui veulent venir s'implanter ici, des entreprises qui sont industrielles et qui sont décarbonées, il ne faut pas croire qu'elles veulent toutes venir ici. Il faut savoir que c'est un travail des collectivités pour faire en sorte qu'elles veuillent venir s'implanter chez nous — parce que ce sont elles qui vont créer des emplois, ce sont elles qui vont assurer l'avenir. Et c'est à nous, collectivités, de travailler sur les infrastructures, sur la formation — j'ai entendu les lycées. Alors, je ne sais pas s'il y aura de nouveaux lycées. Cependant, nous allons travailler avec l'Éducation nationale pour voir quelles sont les nouvelles formations qu'il faut apporter au sein de ces lycées. On va travailler sur, évidemment, la formation d'ingénieurs, nous avons lancé un plan ingénieurs, car nous savons qu'ils vont être nombreux à avoir — on va en avoir besoin environ d'un millier par an. On a évidemment travaillé sur les ouvriers qualifiés. Il faut travailler sur toutes les personnes censées être recrutées dans ces entreprises.

Donc, nous travaillons sur tous les volets. Nous travaillons sur aussi la mobilité. On entend évidemment toutes les questions que vous avez, et les craintes et les inquiétudes que vous avez à entendre venir tous ces nombreux projets sur ce territoire. Donc, il y a de nouveaux projets, mais il y a aussi toutes les entreprises qui sont déjà ici, ces entreprises industrielles que nous accompagnons, que nous finançons à la fois avec l'État, avec l'ADEME, avec l'Europe, avec France 2030, pour leur permettre de les aider à se décarboner. Et tout ça, c'est un travail qui est vraiment collectif. Et je tiens à vraiment souligner cela, parce que c'est de manière collective que nous assurons l'avenir de ce territoire, et en tant que conseillère régionale et représentant le président de la région Sud, Renaud MUSELIER, je tiens vraiment à ce que tout le monde l'entende : un travail collectif, ça sera la réussite de ce territoire. Je vous remercie.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup, Madame CAMPAGNOLA, pour cette intervention. Et maintenant, je vais proposer à monsieur CASTANER de s'exprimer en tant que président du Conseil de surveillance du Grand Port Marseille-Fos.

M. Christophe CASTANER, Président du Conseil de Surveillance du GPMM

Merci. La question, c'est : qu'est-ce qu'on attend du débat qui est lancé aujourd'hui ? D'abord, c'est rappeler ce que nous sommes. Le Grand Port Maritime de Marseille, ce sont 42 600 emplois. C'est 12 % de la masse salariale privée de l'ensemble des Bouches-du-Rhône. C'est, dans notre environnement familial, une personne, deux personnes, une famille qui vit et qui travaille en lien avec l'histoire du Grand Port Maritime de Marseille. Et donc, pour commencer mon propos, je voudrais rappeler ce dont on parle : on parle d'un enjeu majeur, un enjeu majeur qui est lié à la décarbonation, qui est lié à la réindustrialisation, qui est lié à la souveraineté. Parce qu'on a l'habitude, au fil des 30 dernières années, de voir partir les industries du pays aller se faire ailleurs. D'ailleurs, on regardait cela en se disant « oui, c'est vrai, ce sont des industries sales, et c'est bien que ce soit ailleurs ». Puis, depuis quelques années, on s'est aperçu que c'était une immense fragilité d'avoir perdu notre capacité industrielle dans notre territoire. On le voit quand on s'embarque sur le Doliprane vendu à des Américains. Mais, oui, on devrait s'embarquer sur le fait qu'on ne fabriquait plus de paracétamol dans notre pays ces 30 dernières années. Et c'est de cela qu'on parle. Et il se trouve qu'il y a 60 ans, à l'époque gaullienne, quand on faisait de l'aménagement du territoire avec une grande planification, il y a un ingénieur qui a débarqué quelque part, chez vous, ici, et qui a dit « on va faire le plus grand port pétrolier de France ». C'était même le troisième plus grand du monde, tel qu'il a été développé. Et puis, il y a 40 ans, il y a une deuxième révolution, celle de la chimie du pétrole. Et depuis, plus rien. Ça, ce sont les éléments de fierté de ce que nous sommes, le Grand Port Maritime de Marseille.

Mais il y a aussi un élément plus sombre, c'est le fait qu'aujourd'hui, et ça a été rappelé par quelques-uns d'entre vous dans le débat, aujourd'hui entre Marseille-Fos, Dunkerque et Le Havre, nous produisons la moitié, la moitié de la production de CO2 de l'ensemble du pays France. Parce qu'il y a eu ce choix d'aménagement, et qu'aujourd'hui, la priorité, l'urgence absolue est celle de la décarbonation. La difficulté, c'est qu'une usine, ça se voit. Une ligne à haute tension, ça se voit. Le carbone, ça ne se voit pas. Et pourtant il est partout. Il n'est pas limité au territoire de Fos-sur-Mer et aux communes voisines, il est sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône, il est dans les Alpes-de-Haute-Provence, il est dans le Vaucluse, il est dans le Gard. Et donc, ce combat que nous devons mener, c'est celui de la décarbonation. Et c'est d'abord et avant tout la transformation des entreprises qui sont sur ce territoire. Ces 42 600 emplois, ce sont ceux qui sont là aujourd'hui.

Et puis, il y a les projets. Il est important dans ce débat, et c'est ce qu'on en attend, qu'on parte de cette réalité, de cette révolution, de cette transformation. Notamment pour les questions de santé. D'abord, la question de la santé des femmes et des hommes qui travaillent sur le port tous les jours, toute l'année, le jour, la nuit, et qui sont souvent les premières victimes de ces pollutions qui sont réelles et contre lesquelles il faut se mobiliser. Et puis, ces réalités économiques de vie que nous attendons. Et puis, si l'on parle de souveraineté, effectivement, il faut voir comment ce port, qui est un port essentiellement pétrolier et gazier, vit cette révolution de la décarbonation avec le fait qu'il devienne un port multiénergies. On n'en a pas parlé ce soir, mais la question de l'hydrogène, c'est aussi un sujet d'énergie propre, parce que nous consommons tous de l'énergie, nous vivons avec l'énergie, mais c'est aussi un sujet de souveraineté — qu'enfin nous ne soyons plus dépendants de pays étrangers dont on sait qu'ils menacent à chaque instant la souveraineté du pays sur ces sujets.

Et donc, c'est cela que nous attendons du grand débat : comment notre territoire d'exception devient et se maintient comme un acteur majeur de la stratégie nationale sur la décarbonation, la réindustrialisation et la souveraineté ? Et puis, ce qu'on attend d'un débat public, c'est justement de partager une trajectoire, de créer de nouvelles synergies. Je vous le dis, le Grand Port Maritime de Marseille–Fos-sur-Mer et ses équipes se tiendront totalement à disposition des équipes du grand débat et des citoyens pour alimenter l'information, pour débattre.

Parce que l'enjeu, c'est quoi ? C'est qu'on puisse dézoomer le débat, et qu'on puisse, à partir de tous ces enjeux dont nous parlons, pour l'existant comme pour l'avenir, on puisse arriver à se convaincre ensemble que ce qui est fait sur ce territoire, par les acteurs privés comme par les acteurs publics, c'est justement se battre pour chacune et chacun d'entre nous. Et qu'on ait la capacité à dézoomer la problématique, et je sais ce que pose comme problème une industrie pour les riverains, mais si on arrive à dézoomer, on est capable de comprendre l'enjeu global. Et l'enjeu global, il a été rappelé par les deux intervenantes précédentes, c'est aussi la question des routes, c'est aussi la question des écoles, c'est aussi la question du logement, c'est aussi la question de la santé.

Et donc, vraiment, ce débat, dont je rappelle qu'il n'a pas de caractère obligatoire et que c'est une volonté de l'État de faire en sorte qu'on puisse ensemble débattre de cela, on n'est pas contraint d'être ici — on est ensemble parce que c'est un devoir de débattre, de partager et de construire ensemble. Et donc, c'est aussi cela que nous attendons.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Merci à tous les trois d'être venus partager aussi votre attente, vos attentes respectives, vos visions. Merci pour votre présence ce soir. Je vais vous proposer maintenant, je l'ai dit tout à l'heure, un dernier temps d'échanges. Notamment, est-ce qu'il y a des questions, des réactions à ce qui vient d'être partagé ? Je vois des mains levées au fond de la salle. Peut-être priorité à des personnes qui n'ont pas encore pris la parole. Donc, Monsieur ici, et Madame au fond. Ce n'est pas évident parce que vous êtes nombreux, il faut être assez physionomiste.

M. Olivier BEURET, Vice-Président de l'Association de lutte contre les nuisances et pollutions

Bonsoir. Olivier BEURET, vice-président ALNP, Association de lutte contre les nuisances et pollutions. On a parlé beaucoup de réindustrialisation, il y a un point qu'on n'a pas abordé : le coût de l'énergie. Je pense qu'on est dans une compétition internationale. On ne peut pas parler de réindustrialisation si vous ne donnez pas accès aux industriels à une énergie compétitive. Qu'est-ce que j'entends par là ? Électricité et gaz. Si vous prenez le rapport complet qu'a diffusé RTE France Énergie, les perspectives, aujourd'hui, on est capable de produire de l'électricité en 2030 à moins de 100 euros le mégawatt-heure. Quand vous prenez NaTran, les prévisions 2028, on sera à 30 euros le mégawatt-heure pour le gaz. Donc, aujourd'hui, quelles sont les activités qu'a l'État ? Comment l'État va garantir une énergie qui soit compétitive à nos industriels ? Parce que je vous avoue que je suis un peu inquiet. Je vois qu'il y a des technologies, genre centrales thermiques biogaz, coûts de production entre 160 et 400 euros le mégawatt-heure. Centrales thermiques à biomasse, on est à 250 euros le mégawatt-heure. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on a des technologies, même pour le gaz, biogaz, pyrogazéification et méthaniseur, dans des coûts de 160 euros le mégawatt-heure.

Donc, quelle est la cohérence entre une énergie à bas coût versus la balance ? On peut aussi financer des énergies renouvelables très chères, mais à ce moment-là, vous n'aurez plus d'industrie. Donc, quelle est la cohérence ?

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci pour ce partage. Il y avait une dame, je crois, derrière, mais vous avez déjà pris la parole aussi, je crois, Madame.

Intervenante du public

Je vais essayer de rééquilibrer la balance féminine. J'ai une petite question, ou une réponse, je ne sais pas. Tout à l'heure, j'entendais un des trois intervenants dire « les routes nationales, ça coûte cher », et je n'ai pas compris. Parce que c'est juste une question de financement, on nous parle de millions, de milliards pour construire des usines, donc on n'est pas sûrs de leur action sur notre santé. On ne nous parle pas trop de comment on va y aller, on ne nous parle pas trop de comment on va être logés, on ne nous parle pas du tout des infrastructures autour du logement, des écoles, etc. Ça coûte cher, une nationale ? Eh bien, faites autre chose. Et puis, il y a un bon moyen de faire financer la nationale : pourquoi est-ce qu'on ne demanderait pas aux entreprises de financer les accès à leurs entreprises ?

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Monsieur ici, et puis je vais me tourner aussi de ce côté-là pour voir s'il y a des questions et réactions. C'est le monsieur tout devant, au premier rang. Voilà.

M. Jean-Michel DIAZ, Président du Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région

Bonsoir à toutes et à tous. Jean-Michel DIAZ, le président du Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région, qui est une association loi 1901. Tout d'abord, merci, Monsieur le Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Merci, Monsieur — Messieurs les Préfets des trois départements concernés. Et merci, Monsieur le Président de la CNDP, de permettre ce grand moment de démocratie. C'est une première en France. Tous les regards sont portés sur nous, et cette première, on y est attaché. Vous savez qu'on aime bien, ici, être les premiers. Je peux vous dire donc que le monde industriel, le monde économique qui est fortement représenté ce soir, sera présent tout au long de ces débats et contribuera sur l'ensemble des sujets, qu'ils soient bien sûr industriels, économiques, sociaux et sociétaux. Ce qu'on est en train de vivre ici, ça fait 40 ans qu'on ne l'a plus vécu — 50 ans. C'est un moment unique. 1) pour lutter contre le réchauffement climatique. Et on l'a dit tout à l'heure, celui-là, il n'a pas de frontière. Qu'on soit un Provençal, un Alpin, un Gardois, un Occitan, on est tous concernés par ce sujet-là. Le deuxième élément, c'est qu'on a le devoir de préparer l'avenir des trois générations qui sont devant nous. Et cet avenir, il faut qu'il soit durable. Et on a un autre devoir, c'est que nos régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et toutes les régions françaises doivent assurer, en tout cas ici, la souveraineté de la France.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Je vais vous inviter à conclure, parce que c'est 1 minute 30, et j'essaie vraiment de respecter, pour tous et toutes. Merci, Monsieur.

M. Jean-Michel DIAZ, Président du Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région

Je conclus en une seconde.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Une seconde, s'il vous plaît. Merci.

M. Jean-Michel DIAZ, Président du Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région

Il n'y a pas de pays fort sans industrie forte, et l'avenir se joue ici, entre autres.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Parce que vous n'avez pas pris la parole. Et après, je me tourne de ce côté-là.

M. Kevin POLIZZI, Président du Comité Scientifique et d'Expertise, Laboratoire Territorial Fos/Berre

Bonsoir. Kevin POLIZZI, je suis ce soir le président du Lab Fos/Berre, du comité scientifique et d'expertise. Il y a 18 mois, on a regroupé 70 experts pour analyser factuellement des données scientifiques, des données techniques de manière dépassionnée, de manière factuelle, de manière pragmatique. Au sommet de ce travail, assez difficile, vous imaginez ce que ça représente de manager 70 experts qui ont tous des avis différents, nous avons sorti deux documents. Un premier document, qui est un document de prospective stratégique pour gérer les temporalités. Lorsque vous demandez des routes, lorsque vous demandez des moyens, lorsque vous demandez des investissements significatifs, ceux-ci doivent être pilotés sur un temps de moyen terme et de long terme. Or, aujourd'hui, nous n'avons pas épuisé toutes les solutions de court terme, d'orchestration des transports, de décarbonation de la mobilité, d'analyse des sorties de conteneurs du port pour venir taxer peut-être quelques transports de manière ponctuelle ou de manière efficace, pour payer peut-être une partie des aménagements et une partie des routes.

Les solutions sont nombreuses. Je vous invite ce soir à vous connecter sur le site internet du Lab Fos/Berre. Le Lab Fos/Berre, aujourd'hui, continue ses travaux. Fin avril, un dîner d'experts sera organisé chez thecamp pour révéler un rapport sur l'énergie, et notamment vous fournir des solutions concernant le stockage, la production, la capacité d'avoir des énergies à prix négatifs. Sachez que sur le marché, même si elle est très chère, parfois elle est négative. Et donc, ce rapport sur l'énergie sera apporté au débat. Et je vous remercie toutes et tous.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Alors, on avait commencé avec un petit quart d'heure de retard, on approche des 20 h 30, si ça vous va, on va terminer à 20 h 45. J'ai oublié de le dire dans le déroulé, mais c'est important, il y a un pot convivial qui vous est proposé après, donc on pourra aussi poursuivre les échanges. Je vais peut-être prendre une ou deux réactions de personnes qui ne se sont pas encore exprimées, si possible. Monsieur, est-ce que vous vous êtes exprimé ? Non. Oui ? Vous vous êtes déjà exprimé. Il ne s'est pas exprimé ? Pardon. Excusez-moi, Monsieur. Allez-y. Et une autre prise de parole. Voilà. Merci. Heureusement, j'avais des gardiens. Allez-y, Monsieur.

M. Fabien CROS, CGT Total

Bonjour à tous. Non, je ne me suis pas exprimé. Fabien CROS, CGT Total. Je voudrais clarifier effectivement un point, sur le fait que les premiers à subir la pollution et les désagréments de ces sociétés, ce sont les travailleurs à l'intérieur même de ces sociétés. Et la pollution qu'elles génèrent, ce n'est pas une fatalité. Nous, on a été d'ailleurs, la CGT, vous avez pu le voir dans les médias, on a porté plainte contre Total pour mise en danger de la vie d'autrui. Et ce n'est pas pour fermer l'usine, c'est parce qu'on sait très bien que la pollution, elle est née d'un choix de gestion capitaliste. Les industriels pourraient faire autrement, et nous faisons partie de ceux qui demandent aux industriels de produire différemment et de produire en toute sécurité. Nos usines ne pèsent pas sur l'environnement parce que c'est une fatalité, nos usines pèsent sur l'environnement parce que c'est un choix de gestion pour garantir des revenus aux actionnaires.

Et deuxièmement, dans les dossiers qu'on a eus, il n'y a qu'ici que des entreprises milliardaires — alors, je suis étonné de ne pas de ne pas avoir vu Total au rang de ces projets dans ce débat, mais peut-être parce que les projets de développement qui seront mis en œuvre chez Total pour la fabrication d'hydrogène, les consultations ont déjà eu lieu ou auront lieu un peu plus tard. Mais je ne vois pas comment on peut — parce que la question va se poser du financement, donner des milliards à des entreprises qui sont déjà milliardaires, des milliards de l'État, de notre argent public à des sociétés qui sont déjà milliardaires et qui préfèrent reverser à leurs actionnaires plutôt que de financer des projets disruptifs.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Merci beaucoup, Monsieur, pour cette prise de parole. Je vous propose qu'on passe à la salle Zoom, côté régie, parce que je crois qu'il y a encore des personnes qui sont en visio, et on les remercie. Et après, je passerai à Slido, et on va conclure cette réunion. Parce que je vois qu'il y a aussi des départs, donc on va essayer de terminer un peu plus tôt. Étienne, on te voit, on te laisse la main pour nous partager les questions et les réactions qu'il y a eu du côté de Zoom.

M. Étienne BALLAN, Délégué Régional

Merci beaucoup. Il n'y a pas de réaction tout à fait particulière. En fait, beaucoup de choses ont déjà été dites dans la réunion. Peut-être quand même, pour embrayer sur le dernier intervenant, il y a plusieurs personnes sur Zoom qui effectivement discutent et mettent clairement en question la sincérité finalement de l'engagement des industriels, comme du port d'ailleurs, en faveur de la décarbonation, et qui, à l'instar de l'intervenant qui vient de prendre la parole, pointent plutôt les enjeux et les intérêts économiques de ces entreprises. Donc, je pense que c'est quelque chose qui est assez fort dans le chat depuis quelques minutes.

L'autre point, sans doute, ce sont les questions justement de financement, de mettre un peu en balance, on a plusieurs internautes qui finalement estiment que le financement public pourrait être utilisé autrement ou utilisé ailleurs, et pas nécessairement en financement direct des entreprises.

Et puis, pour terminer, peut-être un point important sur le débat public qui a été mentionné par plusieurs intervenants, qui disent que finalement ce débat, il est présenté, par notamment, je crois, monsieur CASTANER, mais par d'autres également, comme le fruit de la volonté de l'État et certains internautes, je pense, membres d'associations notamment qui ont été mobilisés contre le projet de THT, ou en tout cas au sujet du projet THT, revendiquent aussi une part de paternité pour le débat public, puisqu'ils estiment que c'est par leurs luttes et par leurs actions qu'ils ont obtenu ou qu'ils auraient obtenu du préfet ce débat public.

Voilà, j'espère avoir été fidèle aux échanges qui ont eu lieu, mais je n'ai pas par ailleurs de demandes de prise de parole directe en ligne. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup Étienne. Je fais un petit tour de Slido, et puis je regarderai s'il y a une... deux mains levées... après il y a beaucoup de personnes qui se sont déjà exprimées. Donc, il y a Monsieur, Monsieur... Corinne ?

Mme Corinne LARRUE, Membre de la Commission particulière du débat public

Alors, sur le Slido, il y a un petit peu moins d'activité que tout à l'heure. En fait, trois grands thèmes sont apparus. La question de la couverture du territoire par le débat, on y mentionne le manque de la Camargue, et que ça paraît important parce qu'ils sont concernés aussi par cette question-là. La question de l'impact des projets, qu'ils soient environnementaux ou sanitaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, qui revient aussi plusieurs fois. Et enfin, et surtout, puisque ce sont plusieurs questions qui sont revenues, sur la question de la mobilité, notamment des infrastructures qui sont discutées dans le débat, pourquoi pas le pont de Barcarin ou le contournement autoroutier d'Arles par exemple ? Et aussi, surtout, la question de la mobilité alternative, y compris les bateaux, pour transporter le personnel, pour éviter d'engorger les routes. Voilà.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Corinne. Donc, je vais prendre cinq mains levées. Oui, j'ai vu, ici, ici et ici. Cinq dernières. Allez-y, Monsieur.

M. Herald ALBIN, Citoyen de Fos-sur-Mer

Alors, bonjour, Madame, et tous les Élus de la région des Bouches-du-Rhône, et PACA, et compagnie. Je suis Herald ALBIN, de la ville de Fos-sur-Mer. J'aurais juste une question, Madame : où va l'argent quand on se fait flasher sur tout le département ?

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Là, on devient un peu hors débat.

M. Herald ALBIN, Citoyen de Fos-sur-Mer

Voilà, c'est ma question.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

OK, merci. Je vais demander à la régie de bien m'afficher les chronos, s'il vous plaît. Merci. Au fond. Là, c'est le signe qu'il est l'heure peut-être d'aller au pot. Merci.

M. Stéphane BERGAMINI, Fédération des industriels de la chimie

Bonsoir. Merci pour la prise de parole et ce débat. Je m'appelle Stéphane BERGAMINI, je représente la fédération des industriels de la chimie. Je vais être très pragmatique sur cette fin de débat. L'industrie de la chimie de Fos-Berre, ce sont 15 000 emplois directs. C'est également 60 % de CO2 en moins depuis dix ans. Et ce sont également des innovations majeures pour le solaire, l'hydrogène et le recyclage. Par ces chiffres très concrets, je vous dirai que la transition écologique, on la fait avec notre industrie. Sinon, l'alternative, c'est la délocalisation et le chômage. Nous pouvons choisir ce soir, nous pouvons choisir aujourd'hui l'emploi et le climat. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci pour cette prise de parole. Monsieur, je vous ai vu, Monsieur. Et puis, j'en prendrai deux dernières, Monsieur, et ici — trois dernières.

M. Jean-Paul LEVET, Citoyen

Bonsoir, Jean-Paul LEVET, je suis simple citoyen. Il y a un mot qui n'est pas apparu dans l'ensemble des débats, et ça m'étonne quand même beaucoup, et je m'arrêterai là, c'est le mot « incinérateur ».

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Oui, la parole est libre. Monsieur. Monsieur, et Monsieur — il n'y a pas eu de dame sur ce dernier tour, donc je peux... Allez-y, Monsieur.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Encore, à nouveau, Romuald MEUNIER, pour M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement. Alors, je voudrais rebondir sur l'intervention de monsieur CASTANER, qui tout à l'heure nous a demandé de dézoomer et qui a parlé de la transparence du carbone. Alors, c'est très intéressant, mais ce dézoomage n'est pas suffisant. Si on veut dézoomer avec une échelle plus large, on s'aperçoit que notre décarbonation, ici, poussée à outrance sur le territoire de Fos-sur-Mer, représente peanuts au niveau de la planète. Alors, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'en occuper, mais en tout cas, donc, ce dézoomage est important. Mais en plus, il a évoqué le fait que le carbone est transparent, et tout le reste des autres rejets des industriels ne l'est pas. Et donc, il nous paraît aussi très important de continuer à réduire les seuils de tolérance des rejets des industriels afin de limiter tous les autres rejets. La décarbonation seule ne doit pas être examinée. Alors, adhérer à cette idée de « la décarbonation et uniquement la décarbonation » n'est pas suffisant. Nous le voyons tous les jours dans les commissions de suivi de site ou autres, il faut absolument réduire les rejets, quels qu'ils soient — les aqueux, les atmosphériques et autres. Merci.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci. Il y avait Monsieur ici. Je suis désolée, parce qu'après... voilà. Super, si vous transférez c'est parfait. Et Monsieur ici.

M. Jean-Luc MOYA, Collectif Stop THT

Bonsoir. Jean-Luc MOYA, Collectif Stop THT. Je suis — nous sommes conscients du poids économique de ce territoire de la ZIP de Fos-sur-Mer. Je voudrais vous rappeler aussi qu'il y a une économie en Pays d'Arles qui pèse lourd, que sur le territoire d'Arles et de la Terre d'Argens, ce sont 42 000 emplois dans le secteur marchand, hors agriculture, autant que la zone industrielle et portuaire de Fos-sur-Mer. On est autant de salariés sur ce territoire que sur la ZIP. 36 000 salariés en Pays d'Arles, 17 000 établissements marchands hors secteur de l'agriculture. Le tourisme, la culture, le patrimoine, l'agriculture sont nos filières stratégiques d'une économie résiliente et qui marche.

Nous avons 35 % du PIB qui est lié au tourisme, 1,5 million de visiteurs en Pays d'Arles, notamment pour la Camargue et les Alpilles, avec de très petites entreprises qui sont donc très susceptibles au niveau de leurs affaires par rapport à l'environnement qui se noue, notamment la ligne THT et ses conséquences paysagères sur le tourisme. Évidemment, beaucoup d'acteurs dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration, qui représentent 80 % du secteur économique. En Terre d'Argens, on a 7 600 personnes dans l'agriculture et 2 520 établissements. Donc, nous sommes aussi une économie forte et importante.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci, Monsieur. Dernière intervention : Monsieur, ici.

M. Pascal KUHN, Président de l'UIMM Alpes-Méditerranée

Pascal KUHN, je suis le président de l'UIMM Alpes-Méditerranée et directeur du site Airbus Helicopters de Marignane-Vitrolles. Alors, j'ai beaucoup apprécié cette soirée, parce qu'effectivement, nous avons une approche globale et l'écologie et le développement économique, c'est bien ça, c'est considérer tous les éléments et pas simplement une partie. Alors, il y a eu des mots assez durs par rapport aux industries — je représente une partie des industriels, et donc je voulais vous dire que je vous invite à considérer les industriels ou l'industrie non pas comme un problème, mais comme une solution pour l'avenir de ce territoire. En effet, il faut le reconnaître, l'industrie a pu contribuer à la pollution, a pu générer un certain nombre de problèmes, mais les industriels sont responsables et savent justement quelle est leur responsabilité et s'engagent à un avenir qui est plus décarboné, à des conditions de travail qui sont améliorées pour le personnel, et à améliorer globalement la vie sur le territoire. Donc, je voulais partager tout simplement ça avec vous, vous dire qu'on y travaille très sérieusement, que la feuille de route qui a été définie — tu as raison, Kevin, de le dire — elle a été faite après de nombreuses réunions — et vous m'avez vu à beaucoup d'entre elles, Madame — et effectivement, il y a eu un travail prodigieux de fait, et nous avons une coresponsabilité par rapport au développement du territoire. La pollution du CO2, elle vient de l'industrie, mais elle vient aussi de nous tous. Sauf erreur de ma part, 50 % du CO2 est émis par nos voitures. Donc, en fait, la solution, nous l'avons tous dans les mains, il va falloir ensemble la trouver et la déployer. Et je suis confiant, parce que je vois que la démarche engagée ce soir, c'est d'avoir une réflexion globale, et donc de tenir compte de tous les facteurs.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci beaucoup. Merci à tous pour vos interventions et le respect des temps impartis — je sais que l'exercice n'est pas facile. L'équipe du débat tenait à rappeler vraiment que toutes les questions qui seraient restées sans réponse — vous avez vu que ce soir, l'objectif, c'était de vous donner la parole, c'était de recueillir la parole, d'avoir des temps de parole avec la salle. Il y a eu de nombreuses questions qui ont été posées. Je l'ai dit en début de réunion, Audrey RICHARD-FERROUDJI l'a dit aussi, les questions qui seraient restées sans réponse ne resteront pas lettre morte. Elles vont être versées sur le site participatif du débat. On vous invite à le consulter régulièrement. Et puis, bien sûr, le débat s'ouvre, justement.

Monsieur le Préfet, je vais peut-être vous laisser quelques minutes pour réagir à certains éléments, si vous le souhaitez — le Lab Territorial, les questions d'échéance sur la THT. Et puis après, je passerai la parole à madame RICHARD-FERROUDJI.

M. Georges-François LECLERC, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Encore une fois, j'ai le souci de ne pas monopoliser les réponses que vous doit l'État sur ce débat, mais puisque c'est le premier, je vais me lancer, et j'invite les chefs de services nombreux qui sont ici de l'État de ne pas hésiter à prendre la parole. J'ai huit remarques à faire très rapidement, qui seront des éléments de réponse aux questions qui ont été posées.

1) Je demande au directeur général de l'ARS et à un médecin de santé publique d'être présents à tous les débats auxquels je serai présent. Vous avez entièrement raison. Comme ça, vous aurez l'Agence régionale de santé, qui est un établissement public, et puis vous aurez un médecin, même si c'est un médecin de santé publique — vous savez que le serment d'Hippocrate prime sur tout, et vous aurez donc une garantie d'une expertise scientifique.

2) Si vous le permettez, pour répondre tout à l'heure à l'intervention très intéressante de — je n'aime pas dire « jeune lycéen », parce que je ne veux pas le caractériser, mais il était très intéressant, et j'invite les entrepreneurs à se pencher sur ce qu'il a dit : il faut aussi qu'il y ait le recteur ou le recteur délégué, parce qu'il est question aussi d'enseignement professionnel. C'est évident. Nous avons la chance d'avoir la région, mais il faut aussi parler de gestion prévisionnelle, et le recteur ou son représentant, mais sur l'enseignement professionnel, doit entendre ce qui se dit dans ce type de débats. Parce qu'effectivement, on parle de 10 000 emplois, il y a un vrai gisement d'énergie dans la jeunesse, il faut la former. Donc, nous avons une institution présente, le Conseil régional, on met aussi l'enseignement professionnel et le recteur.

Trois ou quatre annotations supplémentaires. Il faut que je vous parle de Martigues–Port-de-Bouc, bien sûr, mais je voudrais d'abord vous parler de compensation environnementale, parce que j'ai entendu des choses assez importantes. Je le dis très clairement : à la fin, c'est moi qui signe, et je ne signe pas si je n'ai pas les compensations environnementales. Tous les industriels le savent. Lorsque vous viabilisez un hectare, vous devez deux hectares de compensation. Donc, très intéressante remarque de la présidente du Parc naturel. Deux hectares de compensation pour un hectare de viabilisation. Le périmètre, très intéressant. Le périmètre, ce n'est pas uniquement autour du site industriel. Mais, oui, c'est souhaitable, mais quand on a à compenser plusieurs centaines d'hectares, il faut pouvoir examiner dans un périmètre plus large. Si, si. Je vais vous dire, par exemple, sur le grand port maritime de Dunkerque, j'espère que vous ne m'en voudrez pas d'évoquer mon précédent poste, mais le débat auquel nous assistons, je n'ai pas pu le conduire ni y assister sur Dunkerque parce qu'il n'a pas eu lieu. Mais en revanche, tous les industriels savent, et je n'entends pas de protestations, ils savent que si vous viabilisez ou si vous équipez un hectare, vous devez compenser avec deux hectares. Comment ? Non, non, ce n'est pas la peine de me dire « ici ». Non, parce que s'il n'y a pas de quoi compenser ici, eh bien il faudra aller autour, dans une distance raisonnable, pour redonner de la performance écologique. Qu'est-ce que ça veut dire ? Quand vous avez une zone humide qui est polluée, eh bien il faut la restaurer. Ou alors, quand vous avez une zone agricole et que l'on souhaite conserver un caractère ou une destination agricole, eh bien il suffit de mettre un cahier des charges qui donne une meilleure performance écologique.

Enfin, je vais terminer sur deux points. Je sens que le président de la CNDP rôde autour de moi pour me couper la parole, mais je voudrais un point de méthode. Deux points de méthode, très rapidement. 1) Qu'est-ce que la compétitivité d'un territoire ? Je ne suis pas le seul à pouvoir répondre, il y a de grandes institutions qui sont ici présentes. Vous avez la présidente du Conseil départemental et de la métropole, vous avez la représentante du président de la région. Ce n'est pas forcément à un préfet de définir, surtout s'il est là depuis deux mois, ce que c'est que la compétitivité d'un territoire. Je sais juste trois choses. 1) Un niveau d'équipements qui permette effectivement des trajets entre le domicile et le travail qui soient les plus apaisés et écologiques possibles. C'est exactement la réponse que j'ai entendue. Et le deuxième point : l'acceptabilité par la population des équipements. Et c'est ceci que nous sommes en train de construire grâce au débat public.

Dernière chose : Martigues–Port-de-Bouc. Je vous dois, sinon une réponse, parce que ça me dépasse largement, du moins une méthodologie. Tout d'abord, je considère que ce sujet est arbitrageable, peut être décidé dans une échelle de 4 à 6 mois — dans un sens comme dans l'autre, mais on ne peut pas laisser perdurer, lorsqu'on a un tel équipement, tellement voulu sur une zone tellement énergique, c'est quelque chose qui ne peut pas être reporté à la version moderne des calendes grecques. Mais, oui, en l'état actuel des choses, je ne sais plus qui l'a dit, mais vous avez raison : il manque plusieurs dizaines de millions d'euros. C'est exact, c'est la vérité. Est-ce que ce sont 60 ou 50 ? Vous me permettez de garder ma petite part de mystère, mais on est à peu près dans cet ordre-là. Pourquoi ? Parce que les précédents gouvernements, et je crois qu'ils ont eu raison au niveau national, ont fait le choix que les contrats de plan État-région aient un contenu en transport collectif majeur. Et j'ai eu à négocier avec un président de région, dans une région à laquelle je suis très attaché, la région Hauts-de-France, j'ai dû négocier un contrat de plan État-région.

Eh bien, la part ferroviaire, la part transport collectif était évidemment déterminante. C'est la raison pour laquelle le sujet de Martigues–Port-de-Bouc, qui reste ouvert et que l'on peut considérer comme arbitral, sur le principe, dans les six mois, n'a pas pu être conclu pendant le contrat de plan État-région. C'est normal, parce que les gouvernements, et je crois qu'ils ont eu raison, au niveau national, ont fait le choix des transports collectifs, et l'essentiel, du ferroviaire avec deux segments, mais un segment transport du quotidien majeur. Martine VASSAL y a fait allusion à juste titre aujourd'hui. On est bien dans les transports du quotidien. Alors, Martigues–Port-de-Bouc, pour moi, oui, il manque plusieurs dizaines de millions d'euros. Est-ce que c'est arbitral dans les six mois ? Je le crois. Est-ce que le sujet est ouvert ? Je le crois, mais je dois aller expliquer le projet à Paris.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Je vais vous inviter à conclure.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Oui, mais ce point est important parce que je n'y reviendrai plus. Je n'y reviendrai plus, mais autant que je le dise. Mais ne m'interrompez pas, je vais vraiment terminer. Je dois donc convaincre mes autorités à Paris. Et il y a beaucoup de préfets et d'élus, tout aussi, certainement beaucoup plus intelligents que moi, qui ont de très beaux projets. Et donc, je dois, moi, convaincre. Et une fois que j'aurai convaincu que l'État prenne sa part de ce manque, de cette impasse, eh bien je me retournerai vers mes partenaires en régions et en départements pour voir ce que l'on peut réunir. Mais avant d'aborder la question avec mes partenaires élus, je dois, moi, absolument convaincre mes autorités — parce que cela n'a pas pu être tranché dans le précédent contrat de plan État-région, parce que le gouvernement voulait faire du ferroviaire, et je crois qu'il avait raison.

Mme Sofia ALIAMET, Animatrice

Merci pour ces éléments de réponse. On arrive vraiment à l'heure de clôture de cette réunion puisqu'on avait démarré un petit peu en retard, donc je vais laisser le mot de la conclusion et la présentation des suites du débat à Audrey RICHARD-FERROUDJI.

Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente de la Commission particulière du débat public

Un mot de conclusion très rapide. Cette réunion était vraiment très riche, à la fois en salle, en ligne, dans les contributions. Elle va vraiment, pour nous, nourrir la poursuite de la préparation des réunions du débat. Les sujets qui sont mis en discussion, les interventions, les tiers intervenants qui viendront pour nourrir ces discussions. Les questions qui n'auraient pas reçu de réponse aussi pourront être versées par le SQR, le système questions-réponses. Y compris s'il y avait des questions sur les projets.

Il y a eu plusieurs questions sur les contours : quels projets on a impliqués dans le débat ? Pour certains, si les projets ne sont pas assez mûrs, est-ce qu'on les implique ? Alors, effectivement, la CNDP, la Commission nationale du débat public, on intervient en amont, donc c'est normal que les projets ne soient pas assez mûrs, puisqu'on est justement au stade où la parole du public a du pouvoir. Si les projets étaient déjà suffisamment mûrs, ce serait presque trop tard. Donc, c'est là où c'est important que tous les projets soient bien dans le débat et qu'on soit au cœur de ce débat. On a aussi entendu que des projets n'étaient pas identifiés — et ça, on l'a dit au départ, nous, on pourra aller chercher cette information, rajouter à la carte des projets.

Voilà, maintenant c'est la première réunion. Merci, merci, merci de la part de toute l'équipe du débat pour la participation forte, active, riche, bienveillante des uns envers les autres. Cette réunion était très riche. Vous avez ici les prochains temps en avril, avec à la fois dans le cadre de la concertation Rhône Décarbonation des webinaires sur les questions de filières CO2. Donc, vu que c'est traité dans cette concertation, nous, on les relaie, on n'aura pas de temps spécifique sur le sujet. Donc, un débat mobile. Et ensuite, on va être dans les ateliers-forums par filière. Donc, forum au sens où vous pourrez rencontrer les entreprises, les porteurs de projets, discuter directement, et ensuite des temps collectifs où on pourra aborder différents sujets qui ont été vus ce soir, le financement ou autre. On poursuit pour l'organisation des visites.

Les lycées nous demandent des visites, donc les entreprises, on va revenir vers vous par exemple, puisqu'il y a des demandes de visites. On n'a pas parlé de la modalité cahier d'acteurs, il n'y a pas eu de questions, mais bien entendu, ce sera une modalité ouverte dans ce débat, pour que toutes les personnes morales puissent contribuer.

Donc, à nouveau, un grand merci de la part de toute l'équipe, qui reste engagée et mobilisée pour poursuivre ensemble ce débat jusqu'à la mi-juillet. Et on peut maintenant échanger autour d'un verre.

II. Verbatim du tchat de la salle Zoom

17:16:09 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Participants dans la salle d'attente:

Bonjour, la réunion débute à 18h, nous ouvrirons la salle dès 17h45 😊

17:45:37 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Bonsoir à toutes et à tous ! L'équipe du débat public Fos Berre Provence, un avenir industriel en débat vous remercie d'être présent.es à cette réunion d'ouverture.

Cette rencontre se déroule dans le cadre du débat public sur l'avenir industriel du territoire Fos Berre Provence, organisé par la Commission nationale du débat public (CNBP) du 02 avril au 13 juillet 2025.

17:51:57 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

N'hésitez pas à réagir dans le tchat (bouton «Discussion») pour poser des questions ou exprimer un avis. Une synthèse des échanges est prévue au cours de la réunion. Nous répondrons à vos questions sur l'organisation du débat uniquement.

17:52:15 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Nous vous rappelons que le cadre de ces échanges est la bienveillance et le respect entre participant.es, mais également envers les intervenant.es et à l'égard de l'équipe du débat public. Nous vous remercions de formuler vos propos de façon respectueuse et bienveillante.

17:52:36 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Voici les règles du tchat :

- Pas de propos haineux, injurieux ou menaçants, qu'ils soient sexistes, racistes, homophobes, etc. ni d'attaques envers une personne ou un groupe identifié
- Pas de remarques sur le physique des intervenantes et intervenants
- Pas de spam ni de flood (répétition d'un message copié/collé)
- Pas de messages en majuscules
- Pas de messages promotionnels

En cas de manquement à ces règles, nous nous réserverons le droit de vous exclure de la réunion.

18:06:20 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Participants dans la salle d'attente:

Bonjour tout le monde,

La réunion va bientôt commencer. Il y a encore du monde qui rentre en salle. Nous aurons le son, une fois que tout le monde sera installé !

18:06:51 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Bonjour tout le monde,

La réunion va bientôt commencer. Il y a encore du monde qui rentre en salle. Nous aurons le son, une fois que tout le monde sera installé !

18:07:47 De Muriel Petitnicolas citoyenne à Tout le monde:

Bonjour - ah merci j'ai cru que j'avais un problème de matériel

18:08:10 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

C'est normal qu'il n'y ait pas de son pour le moment 😊

18:12:45 De Susini Charnoz à Tout le monde:

Pourriez vous nous donner l ID ET le code de connexion. Car nous n' arrivons pas à nous connecter merci

18:13:32 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Bonjour, vous êtes bien connectée !

Puisque vous êtes ici parmi nous 😊

18:14:00 De Etienne Ballan - Équipe du débat à Tout le monde:

Merci de bien vouloir allumer votre caméra, et si vous représentez une organisation, de vous renommer en précisant le nom de cette organisation.

18:14:08 De Susini Charnoz à Tout le monde:

Replying to "Pourriez vous nous donner l ID ET le code de conne...":

Mais à mon téléphone et nous n'arrivons pas à connecter la salle de réunion en mairie de Saint Martin de Crau
Nous souhaitons l'id et le code

18:16:35 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Bonsoir, voici les informations de la réunion :

Id : 828 8365 1845

Pas de code

18:19:18 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Merci

18:19:32 De Susini Charnoz à Tout le monde:

Le code ne fonctionne pas

18:21:20 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Bienvenue à tous et toutes ! Pour information, lors des temps de prises de parole depuis la salle zoom, nous aurons besoins que vous allumiez votre caméra pour permettre à la salle de Fos-sur-mer de vous voir 😊

18:22:22 De Susini Charnoz à Tout le monde:

Tous les supports ne fonctionnent pas

18:23:16 De Florent à Tout le monde:

Mon Micro et caméra ne sont pas en fonctionnement ce soir dû à des travaux derrière moi et dans la maison, puis-je quand même rester et écouter ?

18:23:27 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Oui bien sur !

18:23:36 De Florent à Tout le monde:

Merci

18:24:21 De Susini Charnoz à Tout le monde:

Pourquoi l Id ne fonctionne pas

18:24:24 De Emmanuel FOUQUART, Député des Bouches du Rhône à Tout le monde:

Étant à l'Assemblée nationale, je suis la réunion en visioconférence

18:24:40 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Nous vous diffusons un sondage en direct auquel vous pouvez répondre en direct !

Les résultats seront projetés ensuite

18:24:53 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Fait.

18:25:19 De Xavier Guillaume - Crudere Marseille à Tout le monde:

Oui Cayenne

18:25:19 De beatricemesini à Tout le monde:

Pour cette question nous n'avons pas eu le sondage

18:32:41 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Le détail de l'état sanitaire des populations riveraines, par exemple ?

18:33:41 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

N'hésitez pas à réagir dans le tchat (bouton «Discussion») pour poser des questions ou exprimer un avis. Une synthèse des échanges est prévue au cours de la réunion. Nous répondrons à vos questions sur l'organisation du débat uniquement

18:33:57 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Vous pouvez également poser une question et donner votre avis sur la plateforme participative du débat ! L'État, les porteurs de projet et l'équipe du débat ont 15 jours pour vous répondre :

<https://participer-debat-avenir-industriel-fos-berre-provence.cndp.fr/>

18:35:36 De ikatzzu Amilure à Tout le monde:

'est même de Villeneuve, en amont de Manosque

18:36:11 De isa gex à Tout le monde:

Et L'EAU !!!

18:37:13 De Susini Charnoz à Tout le monde:

Impossible de se connecter !!!

18:38:39 De Susini Charnoz à Tout le monde:

L'ID ne fonctionne pas . Il est inconnu

18:39:24 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Pour vous connecter sur votre ordinateur ?

18:40:45 De Gérard Casanova à Tout le monde:

Merci je suis enfin connecté

18:41:09 De ikatzzu Amilure à Tout le monde:

Il y a aussi une ligne à créer de 225kV pour alimenter l'usine H2 d'Engie à Villeneuve dans le 04

18:41:36 De Séverine Thery à Tout le monde:

C'est étonnant que l'état propose un avenir pour un territoire sans aucune étude d'impact réalisée !!!

18:44:21 De Florent à Tout le monde:

Je suis plus curieux sur la solution qui sera proposée pour le problème de circulation dans Fos si les 3000 jobs se feront, sachant que la situation au heures de sorties et d'entrées des usines est déjà très désagréable.

18:46:19 De isa gex à Tout le monde:

Est ce normal d'être partie prenante et à la fois maître d'ouvrage... il n'y a-t-il pas conflit d'intérêt pour RTE porteur de plusieurs projets et maître d'œuvre de la ligne THT ????

18:48:11 De SJ à Tout le monde:

Par définition, toute personne physique ou morale impliquée ou impactée par le projet est une partie prenante. Le maître d'ouvrage est donc une partie prenante, tout comme les riverains

18:51:02 De isa gex à Tout le monde:

Pourquoi que 3 mois et non 6 mois ; et ce d'autant que ce site a une portée régionale, nationale voire européenne... c'est un peu léger que de n'y consacrer que la moitié du temps standard... merci de la justification d'un débat écourté ?

18:52:19 De damien lebranchu à Tout le monde:

Il me semble que c'était l'organisation du débat qui a été courte, pas le débat en lui-même

18:52:23 De Boisson à Tout le monde:

3 mois 1/2 = très court pour une zone si vaste et si précieuse

18:53:27 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Mme Richard parlait des 3 mois de préparation, qui sont plus courts que d'habitude. En revanche la durée du débat lui-même n'a pas été raccourcie. Il durera trois mois et demi. La loi prévoit un maximum de 4 mois, et la durée moyenne des débats est de 3 mois et demi.

18:53:28 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

N'hésitez pas à réagir dans le tchat (bouton «Discussion») pour poser des questions ou exprimer un avis. Une synthèse des échanges est prévue au cours de la réunion. Nous répondrons à vos questions sur l'organisation du débat uniquement.

18:53:44 De isa gex à Tout le monde:

Je ne comprends pas votre réponse : les riverains n'ont pas d'intérêt privé avec un projet leur appartenant... ici RTE a un projet majeur, qui pour fonctionner dépend de l'électricité... il pousse la THT avec des arguments faux en matière de coût et de planning... cela sert ses propres intérêts... donc cela est strictement différent du simple riverain... il y a bien au sens juridique et éthique un conflit d'intérêt

18:54:38 De Séverine Thery à Tout le monde:

Dans le cadre de ces projets et devant les énormes enjeux & impacts environnementaux, certaines de ces entreprises ont l'obligation d'établir et de publier un plan de vigilance pour prévenir les risques en matière d'environnement, de droits humains mais aussi de corruption sur leurs propres activités mais aussi celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs, en France comme à l'étranger. A ce jour aucune étude environnementale n'a été réalisée sérieusement. A ce jour les modes de financements, appels de fonds, aides de l'Europe ou de la France sont nébuleuses ; de l'argent public est en jeu ! Il serait bon dans ce plan de vigilance d'afficher une transparence qui n'est pas de mise à ce jour. Monsieur le Préfet, nous attendons de vous que les entreprises qui en ont l'obligation présentent leur plan de vigilance dans le cadre de cette Commission afin que nous ayons des bases sérieuses de discussion.

18:55:48 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Le préfet de région s'est engagé à fournir au débat toutes les pièces en sa possession. Pourra-t-il fournir le détail exhaustif de l'état sanitaire des populations riveraines, données réclamées sans succès depuis plus de 20 ans par les associations locales ?

18:57:34 De Marie-laure LAMBERT à Tout le monde:

Une dame ! 😊 :Ce débat public « global » remplacera-t-il les débats publics ultérieurs qui auraient pu se tenir sur les projets qui composent le débat, ou ceux qui pourraient arriver par la suite ? Comme des réacteurs nucléaires modulables ? Quelle sera l'articulation des enquêtes publiques et ce débat global ?

18:57:51 De isa gex à Tout le monde:

Eau agriculture ruralité et industrie du tourisme sont aussi des vocations du territoire

18:59:00 De Paul à Tout le monde:

Est ce que le temps alloué à ce débat est logique par rapport au nombre de projets dont il faut traiter, en comparaison de l'impact à très longue durée que ces différents projets vont créer ?

19:01:11 De ikatzu Amilure à Tout le monde:

Le projet H2 d'Engie est complètement dépendant des projets des aciéries et autres gros utilisateurs potentiels du bassin de Fos, aucune chance que ces projets soient décidée dans ce laps de temps du débat.

19:09:31 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Merci de votre question. Je ne pourrai pas relayer directement toutes les questions qui porteront sur des projets en particulier, mais votre question sera postée sur le site du débat, et Engie devra y répondre.

19:09:41 De Séverine Thery à Tout le monde:

Offrir une vue d'ensemble c'est bien; mais la population attend plus de cette commission. Informer pour endormir cela n'est pas à notre convenance.

19:11:44 De ikatzu Amilure à Tout le monde:

Nous avons eu une visio avec Engie il a été dit que nous pourrions poser toutes les questions, y compris techniques et que les opérateurs seraient tenus d'y répondre , vous confirmez ?

19:11:52 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Par ailleurs, j'attire votre attention sur le fait que le débat n'est pas le temps de la décision. Engie devra prendre une décision après le débat, de poursuivre, modifier, ou enfin abandonner son projet. Mais sa décision finale de réaliser le projet ou non pourra intervenir plus tard.

19:12:18 De isa gex à Tout le monde:

Merci de saluer la saisine de votre prédécesseur mais rappelons que cela a été obtenu GRACE A L'OPPOSITION FORTE ET SOLIDAIRE DES AGRICULTEURS RIVERAINS ECOLOGISTES ET ELUS CONTRE CE PROJET ECOCIDE ET ARCHAÏQUE DE LIGNE AERIENNE THT ... donc c est grâce à l opposition que nous avons obtenu ce débat ! L état et RTE fonçaient sans scrupule et en force au mépris de l impact sur le territoire et sur les habitants.

19:12:26 De ikatzu Amilure à Tout le monde:

Ok, je comprends pas de problème, merci

19:12:28 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

@ikatzu Amilure Oui, ils ont obligation de vous répondre, à toutes vos questions.

19:14:03 De Gérard Casanova à Tout le monde:

Effets cumulés : les effets cumulés vont augmenter à chaque nouveau projet. Donc sur 8 ans les effets cumulés débaueus aujourd'hui ne seront pas les mêmes demain. De plus les données et connaissances, notamment en matière de santé-environnement ou le réchauffement climatique évoluent, qu'elle prise en compte au-delà du débat présent ?

19:14:44 De Séverine Thery à Tout le monde:

Ce n'est pas sérieux de la part d'un Préfet de lancer un débat sans ces pièces ! Elles mettent du temps à être étudiées. Il compte délivrer ces informations en fin de débat ???

19:15:43 De Séverine Thery à Tout le monde:

En complément de l'étude sanitaire : Comment RTE condamné il y a quelques jours pour l'impact d'une ligne THT 400 000 Volts sur un élevage de vache laitière (Source : <https://vert.eco/articles/ses-vaches-tombaient-malades-a-cause-dune-ligne-a-haute-tension-la-justice-lui-donne-raison-un-eleveur-va-recevoir-444-000-euros>) Peut-il envisager de passer sa ligne au dessus des vaches allaitantes camarguaises ! Sans vaches pas de taureaux... Le taureau AOP de Camargue un élevage essentiel, une part du patrimoine mise en danger. Cet aspect conjugué au corridor de biodiversité coupé par la ligne entre la Crau et Camargue aura également incidence sur des espèces protégées ! Comment ne pas avoir la volonté politique d'enterrer cette ligne et de préserver la nature tout en décarbonnant. Quelle logique ?

19:16:28 De isa gex à Tout le monde:

Une étude d'impact sur la biodiversité de caractère international et exceptionnelle se doit d'être réalisée sur une période de 12 mois pour refléter les spécificités migratoires (été/automne/hiver/printemps). Merci donc de rajouter cette étude indispensable pour éclairer la décision du Préfet

19:16:34 De iPhone de S. à Tout le monde:

C'est quoi l'outil slido ?

19:17:04 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Bonjour, il s'agit d'un outil qui s'utilise sur téléphone, et qui permet de déposer des messages, un peu comme ici sur le tchat :)

19:17:30 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Vous pouvez scanner ce QR code pour contribuer sur l'outil slido !

19:17:59 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Mais sachez que les messages que vous déposez ici sur le tchat du zoom sont relayés par Etienne Ballan tout au long de la réunion 😊

19:20:14 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Cette séquence de la réunion concerne vos attentes vis à vis du débat public. Merci de les écrire ici dans le tchat, ou bien de demander à prendre la parole directement pour exprimer ces attentes. Je vous donnerai la parole si le temps le permet, pour une intervention de maximum 1min30.

19:23:09 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

N'hésitez pas à réagir dans le tchat (bouton «Discussion») pour poser des questions ou exprimer un avis. Une synthèse des échanges est prévue au cours de la réunion.

19:23:22 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Vous pouvez également poser une question et donner votre avis sur la plateforme participative du débat ! L'État, les porteurs de projet et l'équipe du débat ont 15 jours pour vous répondre : <https://participer-debat-avenir-industriel-fos-berre-provence.cndp.fr/>

19:27:21 De isa gex à Tout le monde:

Et imaginer les camions qui vont quotidiennement venir de jour et de nuit pour évacuer les marchandises et les produits dérivés des gigafactories ... double peine pour les usagers et les nouveaux ...sans compter la pollution additionnelle et les émissions de CO2 !!

19:29:06 De isa gex à Tout le monde:

Information : a ce jour à l heure actuelle selon France Travail 2052 offres d emploi vacants sur Fos sur Mer , 3531 sur Berre l etang

19:29:21 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

On a eu le débat Fos-Salon il y a 4 ans 1/2 sur le sujet des transports... Une catastrophe ! Elus et industriels ont gardé les mentalités des années 1970 et ne jurent que par le tout-bagnole/camion !

19:30:27 De Xavier Marquat à Tout le monde:

Ay vu des problèmes de trafic à venir dans la ZIP, qu'est-il prévu au niveau maritime incluant l'étang de Berre via le canal de Caronte?

19:31:05 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Il y a bien des projets de navettes maritimes, mais rien de concret à ce jour

19:32:05 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Cette séquence de la réunion concerne vos attentes vis à vis du débat public. Merci de les écrire ici dans le tchat, ou bien de demander à prendre la parole directement pour exprimer ces attentes. Je vous donnerai la parole si le temps le permet, pour une intervention de maximum 1min30.

19:32:27 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Merci d'indiquer ici si vous souhaitez prendre la parole pour exprimer vos attentes.

19:35:57 De isa gex à Tout le monde:

Nos jeunes seront aussi des acteurs de l industries du tourisme, de la ruralite, de la culture, ...il n y a pas que l industrie comme avenir pour les jeunes !!!

19:39:47 De Marie-laure LAMBERT à Tout le monde:

Le débat pourrait-il insister sur les BESOINS réels en énergie, et sur l'importance de la sobriété, pas seulement sur la décarbonation de l'industrie ou le transport de l'énergie à longue distance. Les objectifs fixés par la loi sont de REDUIRE nos consommations énergétiques de 20% en 2030 et de 50% en 2050, par rapport à 2012. Et il ne nous semble pas que des efforts soient faits dans ce sens.

19:41:13 De isa gex à Tout le monde:

Plus d industrie pour decarboner , et plus de destructions de zones de decarbonation naturelle ...on marche sur la tête !!!! Et plus on électrifie , plus les besoins augmentent ! La vision de l état est affligeante et loin de l intérêt general !

19:42:39 De Marie-laure LAMBERT à Tout le monde:

Les besoins électriques annoncés sont-ils réellement justifiés, ou ne sont-ils pas surévalués? Le projet de ligne THT par le Verdon avait heureusement été annulé par le Conseil d'Etat en 2006. Et il n'y a jamais eu de « black out » en PACA, contrairement à ce qu'annonçait EDF pour faire le forcing pour cette ligne THT.

19:43:18 De Françoise T à Tout le monde:

Et avec la ligne THT on va s'empresser d'installer des data centers dans cette zone ! Qui ne feront pas partie du débat et pourtant gos consommateurs d'énergie et d'eau

19:45:05 De Boisson à Tout le monde:

Toutes les rencontres CNDP Fos-Berre bénéficieront-elles d'un support zoom (qui est vraiment écoresponsable...) ?

19:44:37 De Paul à Tout le monde:

Certains projets comme la ligne aérienne Très haute tension dont l'objectif est la décarbonation du site industriel de FOS / BERRE est une volonté partagée par toutes les parties, environnementales, industrielles et riveraines. Seulement il est important que les bénéfices apportés à une zone ne soit pas au détriment d'une autre. Il n'est plus envisageable de prévoir des moyens de transport d'électricité datant des années 1960. Il est nécessaire pour les générations futures que l'état Français mette les moyens financiers et techniques nécessaires pour réaliser cette ligne haute tension en répondant aux problématiques des différents acteurs des terrains impactés par l'implantation de cette ligne très haute tension.

19:46:13 De isa gex à Tout le monde:

Qui veut cette vision dans notre territoire vision poussée par les industriels du territoire !

19:46:20 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Bonjour, cela dépendra des rencontres. Nous vous invitons à consulter au cas par cas en vous rendant sur le site du débat : <https://www.debatpublic.fr/avenir-industriel-fos-berre-provence/agenda>

19:46:56 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Parlez, parlez, ils s'en foutent royalement. A la fin ils feront ce qu'ils veulent, du moment qu'il y a des gros sous à se faire. Les emplois c'est la carotte. Les coups de bâtons, vous n'en avez pas marre ? Car c'est ça qui vous attend.

19:46:58 De isa gex à Tout le monde:

Voilà le paradigme annoncé par les industries nationales

19:47:11 De isa gex à Tout le monde:

Capture d'écran 2025-04-02 à 19.44.39.png

19:47:50 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Bonsoir, malheureusement pas toutes les réunions, pour des raisons techniques et de coût... Certaines réunions seront hybrides comme celle-ci, d'autres seront purement en présentiel, et enfin certaines seront uniquement en ligne, notamment pour traiter les sujets techniques dépassant largement les enjeux locaux. Vous pouvez consulter le site du débat pour voir les formats des réunions.

19:48:01 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "parlez, parlez, ils s'en foutent royalement. A la ...": On sait bien, "ils" nous ont déjà fait ces promesses en bois il y a 20 ans lors du débat public Fos2XL

19:49:01 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "Capture d'écran 2025-04-02 à 19.44.39.png": Vous avez oublié l'incinérateur des marseillais sur l'image !

19:49:36 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Il reste encore quelques minutes pour exprimer vos attentes directement en prenant la parole dans la réunion. Merci de signaler ici si c'est votre souhait.

19:49:58 De Gérard Casanova à Tout le monde:

Pour couper court à toutes spéculations ou confusions sur l'effort de décarbonation demandé, ne serait-il pas utile de publier un tableau simplifié mettant en regard les émissions mondiales, européennes, nationales, locales et la part des émissions nationales par émetteurs principaux ?

19:50:54 De Emmanuel FOUQUART, Député des Bouches du Rhône à Tout le monde:

Replying to "Et avec la ligne THT on va s'empresse d'installe...": Si je peux vous répondre, il n'y a pas de projet de data center à ma connaissance sur la ZIP. La ligne THT (400 000 V) permet d'apporter une puissance de 2200 MW. Cette puissance est nécessaire pour les futures entreprises devant répondre aux normes techniques de la décarbonation

19:51:27 De Séverine Thery à Tout le monde:

La région PACA est très souvent en restriction d'eau. Alors comment ce projet peut-il être viable sachant qu'on nous parle de 10000 emplois en plus (donc consommateurs d'eau) et une usine d'hydrogène (gros consommateur d'eau propre). D'où viendra l'eau nécessaire à ces développements ? La nappe de la Crau n'y suffit pas !

19:52:45 De Boisson à Tout le monde:

Comment pourrions nous expliquer à nos enfants et nos petits-enfants le massacre de la CAMARGUE et des espèces animales qui la peuplent ?

19:53:09 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

Replying to "Pour couper court à toutes spéculations ou confusi...": Merci de cette proposition. Nous allons voir comment répondre à cette demande d'information.

19:53:44 De ikatzu Amilure à Tout le monde:

Engie essaye d'implanter une centrale photovoltaïque en supprimant une zone humide à Ongles pour alimenter son usine d'H2, bonjour les compensations.

19:53:58 De Xavier Marquat à Tout le monde:

Il faudrait pondérer les projets selon leurs différentes vertus, décarbonation, réduction de la consommation d'eau, énergie, etc...

19:55:15 De isa gex à Tout le monde:

Monsieur le Préfet, cette CNDP ne doit pas être comme il semblerait que certain le pense « une façon d'expliquer gentiment aux gens les intérêts de nos beaux projets industriels » (article Marsactu du 21 Mars où il semblerait que tous les CEO des 120 sociétés sont favorables sans réflexion à la ligne ThT ; ainsi que le président de Région y compris Marc Ferracci le ministre ... donc si vous comptez juste cocher la case auprès des agriculteurs, riverains, associations, écologistes, société civile ... vous faites une grossière erreur de jugement. Décarboner oui / saccager non / Electricité oui , les pylônes non / la ligne enterrée est la seule solution socialement acceptable .

19:56:01 De Boisson à Tout le monde:

La carte sanitaire est fondamentale dans ce débat car elle est déjà extrêmement défailante....

19:56:25 De ikatzu Amilure à Tout le monde:

Replying to "La région PACA est très souvent en restriction d'e...": 9 l d'eau pour 1kg d'H2 pris dans le canal de Provence à Villeneuve pour l'H2 d'Engie, plus une douzaine de litres rejetés en aval

19:57:24 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Ils veulent tuer les hôpitaux. C'est partout pareil.

19:58:15 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "La carte sanitaire est fondamentale dans ce débat ...": Pas étonnant : l'ARS n'a jamais voulu lâcher les données sanitaires en sa possession ! Nous n'avons que l'étude participative Fos-EPSEAL sous le coude

20:00:04 De Boisson à Tout le monde:

Replying to "La carte sanitaire est fondamentale dans ce débat ...": Je suis médecin au CHU de Nîmes et je reçois de plus en plus souvent des patients de Fos-Port-Saint-Louis, Istres !....

20:01:44 De Séverine Thery à Tout le monde:

Replying to "La région PACA est très souvent en restriction d'e...": Avec l'usine d'hydrogène cela sera une catastrophe pour l'agriculture en amont... Encore une fois nous avons un débat sans données chiffrées de la part de ces futures entreprises

20:02:11 De iPhone de S. à Tout le monde:

Qui est Mme Vassal ?

20:02:37 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

La présidente de la "métropole" Aix-Marseille-Provence

20:03:01 De Reynaud à Tout le monde:

Replying to "Qui est Mme Vassal ?": Présidente du département 13 et de la métropole Aix Marseille

20:03:18 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Blablablablablabla bla bla

20:03:37 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

C'est marrant comme les élus n'ont rien à dire.

20:04:04 De Frédéric BUSIN - EDF à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": Juste un black-out gigantesque le 03 novembre 2008 pour 1,5 million de personnes dans les alpes maritimes lié à la mise hors tension de la ligne 400kv en antenne jusque Nice (sachant que le filet de sécurité construit ensuite par RTE et par la conséquence du 03/11/08 présente une durée de vie limitée). Sans compter la gigantesque panne de courant du 30 juillet 2009 pour 40% des foyers de la région suite à un incendie majeur sous la seule 400kV à Pélissane.

20:04:04 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Replying to "C'est marrant comme les élus n'ont rien à dire.": Merci d'exprimer vos désaccords en restant respectueux et respectueuses. En cas de manquement aux règles énoncées plus haut, nous nous réserverons le droit de vous exclure de la réunion.

20:04:07 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Elle est gonflée, quand même ! On lui doit entre autres l'implantation illégale de l'incinérateur marseillais !

20:04:08 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

C'est super elle est d'accord avec tout le monde. Elle ne fait que répéter toutes les questions et remarques passionnantes du public.

20:04:22 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Menteuse

20:04:44 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Participants dans la salle d'attente:

Pour rappel, merci d'exprimer vos désaccords en restant respectueux et respectueuses des personnes qui s'expriment. En cas de manquement aux règles énoncées plus haut, nous nous réserverons le droit de vous exclure de la réunion.

20:05:42 De ikatxzu Amilure à Tout le monde:

Replying to "La région PACA est très souvent en restriction d'e...": En fait Engie va surtout utiliser des contrats avec des opérateurs d'ENR et un tiers viendra du mix, donc principalement du nucléaire. Malgré tout ils sont en train de pousser à installer des centrales photo et/ou agri voltaïques dans le 004, là est le danger

20:06:25 De Damiano à Tout le monde:

Il n'y a aucun transports maritime sur l'étang.....Pourquoi?

20:06:30 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": Ca fait déjà quelques années déjà. Et pour éviter des blackout faut-il ruiner tout le territoire. Et la décarbonation c'est du bidon. Plus d'industrie c'est toujours plus de consommation d'énergie et de ressources. C'est voué à l'échec par rapport au changement climatique. La seule solution c'est la sobriété. Aucune autre n'est valable et pertinente.

20:06:50 De Françoise T à Tout le monde:

Et encore des industries qui pollueront encore plus La zone est déjà chargée ! Ou est la sobriété ??

20:07:11 De Murielle à Tout le monde:

J'entends parler du travail sur la mobilité depuis des années. Les personnes qui disent y travailler ont-elles essayer de prendre le train/car pour aller travailler autour de l'Etang ? Et la route de la Transhumance

20:07:16 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Merci à toutes et tous pour vos contributions, nous les prenons bien en compte

20:07:23 De Séverine Thery à Tout le monde:

Trouver un équilibre est une solution... Dans ce dossier le massacre de la nature revient surtout à un acteur du dossier RTE... Ensuite le surplus de transports de marchandises doit également être quantifié en matière d'augmentation de gaz à effet de serre. Monsieur Castaner a signé un accord pour l'acheminement des marchandises en provenance de Chine 8 Cela ne va pas non plus dans le sens de la décarbonations. Il va falloir que la région soit plus transparente également sur sa stratégie globale dont le développement de Fos fait partie... mais pas que. Fos a été massacré pendant 20 ans et nous citoyens seront vigilant à ce que Fos soit améliorée et que la carnage de s'étende pas au Pays d'Arles à la Camargue et au Gard ! Ce débat doit donner lieu à des changements dans la façon de faire les choses.

20:08:20 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Je propose à Mme Vassale de prendre une partie de ses industries chez elle, à Marseille ! Il paraît qu'il y a beaucoup de chômage, là-bas...

20:08:21 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Replying to "Menteuse": Dernier rappel : nous ne tolérons pas dans ce tchat les insultes. Merci d'exprimer vos désaccords en restant respectueux et respectueuses des personnes qui s'expriment.

20:08:35 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Replying to "Menteuse": En cas de manquement aux règles énoncées plus haut et à nos différents rappels, nous nous réserverons le droit de vous exclure de la réunion.

20:08:41 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Mais oui bien sûr. Langue de bois ça s'appelle. qui "pense" avoir été abandonné. En fait c'est une vue de l'esprit.

20:08:54 De Frédéric BUSIN - EDF à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": Sans compter deux millions de personnes privées d'électricité le 21 décembre 2009 suite à un incident technique sur le poste de Tavel mettant en fragilité la seule ligne 400kV alimentant la région. Notre région est une péninsule électrique : c'est une information et un évident point de fragilité. Surtout à l'aube de décarboner notre économie, ce qui sous-tendra de moins consommer d'énergie, d'éradiquer le recours au pétrole et au gaz, mais aussi d'avoir besoin de plus d'électricité.

20:08:58 De Damiano à Tout le monde:

Une navette maritime entre Istre ou Martigues vers Marignanes ou Vitrole serait une tres bonne alternative au transport routier , désangorger les routes

20:09:00 De Sandrine Merle Alpes-de-Haute-Provence à Tout le monde:

Replying to "Menteuse": OK désolée

20:09:01 De Murielle à Tout le monde:

Territoire qui est de plus en plus pollué

20:09:03 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "Il n'y a aucun trasports maritime sur l'étang.....": Demandez à la "métropole", c'est elle qui décide

20:09:53 De Séverine Thery à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": La sécurisation de l'électricité ne passe pas par des lignes aériennes.. Surtout prêt d'une base militaire qui pourrait être une cible.

20:10:44 De Marie-laure LAMBERT à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": @Frédéric BUSIN - EDF

20:11:22 De Murielle à Tout le monde:

Sans oublier de recruter des médecins pour suivre les pathologies dues à la nouvelle pollution

20:11:28 De Séverine Thery à Tout le monde: 10000 nouvelles personnes à Fos et pas de nouveau lycée ? En question d'aménagement du territoire il faut croire que nous n'avons pas de personnes compétentes sur la région! On marche sur la tête... Les politiques devraient être écarté du débat !

20:12:05 De isa gex à Tout le monde:

Le foncier est gratuit a Fos .. c'est pour cela qu'ils viennent !! Et il ya de l'eau l'eau de notre agriculture ... alors c'est sur ils rappiquent ici et suret quand l'état les financent et quand les entreprises étatiques sont parties prenantes ... tout cela est l'intérêt économique , qui beneficera aux seules entreprises du CAC 40 !!!

20:12:25 De isa gex à Tout le monde:

Et SHEIN grace a vous !!!

20:12:54 De Séverine Thery à Tout le monde:

Monsieur Castaner qui touche des émoluments « des industries sales »

20:13:59 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "J'entends parler du travail sur la mobilité depuis...": Il n'y a que la route qui a été développée, presque rien pour les transports en commun, et rien pour le vélo alors que le potentiel est réel !

20:14:31 De Séverine Thery à Tout le monde:

Monsieur Castaner nous parle des industries sales alors qu'il touche des émoluments d'une des marques de Fast Fashion la plus polluante au monde ! SHEIN ! La politique à des fins d'enrichissement personnel ça se voit aussi !

20:14:59 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Replying to "Monsieur Castaner nous parle des industries sales ...": Bonsoir Séverine, nous avons bien vu votre premier message sur le sujet. Merci de ne pas spammer le tchat

20:15:02 De isa gex à Tout le monde:

Non mais nous faire croire que Monsieur Castaner a la decarbonation chevillée au corps ... nous ne sommes pas dupes !!!!

20:16:30 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Discuter souveraineté alors que l'un des projets du GPMM est justement de lui porter le coup de grâce avec Fos 3XL ! 😊

20:16:49 De Gérard Casanova à Tout le monde:

Replying to "Il n'y a aucun transports maritime sur l'étang.....": Décidemment, un visuel sur les parts d'émissions CO₂eq serait des plus nécessaires...chacun y va de ses chiffres pour alimenter son argumentaire... Peut-être aussi sur la souveraineté énergétique ce ne serait pas inutile,

20:17:04 De Damiano à Tout le monde:

Ce Monsieur n'est il pas en situation de juge et parti, car en contrat étroit avec le second transporteur maritime chinois pour faciliter le transit par Fos /marseille ?

20:17:12 De isa gex à Tout le monde:

Faux ce n est pas une volonté de l'état ! Nous l'avons gagné par notre détermination et opposition lors de la concertation honteuse sur la ligne THT !

20:18:21 De Marie-laure LAMBERT à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": L'électricité peut se produire plus localement, avec aussi de l'écologie industrielle territoriale, qui permette de mutualisme les émissions/consommations, notamment pour la chaleur fatale. Une fois que cet effort sera fait, alors regardons quels investissements publics seront utiles. On fait le contraire aujourd'hui, les industriels font leur chantage et on investit de l'argent public pour leur obéir (de l'argent qui pourrait être utile ailleurs, on a parlé des hôpitaux?...)

20:19:53 De isa gex à Tout le monde:

Oui les industriels doivent financer leurs externalités sur le territoire !

20:20:04 De isa gex à Tout le monde:

Monsieur TOTAL bonsoir

20:22:09 De Séverine Thery à Tout le monde:

Jean-Michel Diaz, porte parole de TOTAL un des plus gros pollueurs au monde... Il serait intéressant de savoir quelle est l'implication de TOTAL dans ce dossier ? <https://www.greenpeace.fr/bombes-climatiques-totalenergies/>

20:23:41 De Catherine Delahaye (Association DLV2030) à Tout le monde:

Quel est le nom svp de la structure ? Lab Fos Berre ?

20:24:01 De Régie Zoom - Laurine Jouhanneau à Tout le monde:

Replying to "quel est le nom svp de la structure ? Lab Fos Berr...": c'est cela Lab Fos Berre

20:23:11 De Paul à Tout le monde:

Très intéressant le leche botte systématiques réalisé auprès des différents politiques des bouches du Rhone par tous les intervenants industriels.

20:24:13 De Catherine Delahaye (Association DLV2030) à Tout le monde:

merci

20:26:15 De Frédéric BUSIN - EDF à Tout le monde:

Replying to "Les besoins électriques annoncés sont-ils réelleme...": Le débat sur la chaleur fatale est intéressant, voire fondamental. Je vous accorde qu'il mériterait d'être plus souvent exploré

20:26:25 De Damiano à Tout le monde:

Les personnels les plus exposés sont ESSENTIELLEMENT les travailleurs soutraints, beaucoup moins protégés socialement

20:26:40 De isa gex à Tout le monde:

ACCELOR MTAL est condamnée !! Et oui tout cela est question de gouvernance et de choix des directions !

20:30:41 De Marie-laure LAMBERT à Tout le monde:

Ca c'est du slogan !

20:30:47 De Séverine Thery à Tout le monde:

Quel avenir pour ces usines qui en 2050 seront sous les eaux de la méditerranée ? Les citoyens devront-ils encore payer sous forme d'aide pour construire des digues ?
<https://occitanie-europe.eu/les-cotes-doccitanie-particulierement-menacees-par-la-montee-des-eaux-selon-lae/>

20:31:01 De isa gex à Tout le monde:

L'emploi et le climat en respectant la Biodiversité ! Le chantage au chômage est détestable !!!!!

20:31:15 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

LE mot !!!

20:33:05 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "Quel avenir pour ces usines qui en 2050 seront sou...": Vous aurez remarqué que la montée du niveau des eaux est le SEUL aspect du changement climatique qui n'a pas été abordé...

20:33:17 De Etienne Ballan - Equipe du débat à Tout le monde:

La réunion va toucher à sa fin. Je ne vais pas intervenir à nouveau pour rendre compte de vos interventions. Cependant, vous pouvez encore poser vos questions ici, et nous pourrions les répercuter. Dans tous les cas, vous pourrez pendant toute la durée du débat poser vos questions directement sur le site du débat.

20:33:51 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Vous pouvez également poser une question et donner votre avis sur la plateforme participative du débat ! L'État, les porteurs de projet et l'équipe du débat ont 15 jours pour vous répondre :
<https://participer-debat-avenir-industriel-fos-berre-provence.cndp.fr/>

20:34:12 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Et pour être sûr-es de ne louper aucune actualité ou événement organisé près de chez vous, abonnez-vous à la lettre d'information du débat : <https://www.debatpublic.fr/fos-berre-provence/inscrivez-vous-la-lettre-d-information>

20:34:43 De isa gex à Tout le monde:

TOUS CES EMPLOIS NE SONT PAS DELOCALISABLES

20:35:41 De Murielle à Tout le monde:

M. Airbus parlez au présent pour la pollution notamment

20:35:49 De Séverine Thery à Tout le monde:

Une économie forte et pérenne pour le Pays d'Arles, la Camargue et le Gard... Une économie qui fonctionne et qui n'est pas délocalisable. Les futures usines, en revanche, le sont. Pourquoi ne pas commencer par décarbonater les usines existantes ???

20:36:05 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

30%, pas 50%

20:37:16 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Suivez toute l'actualité du débat sur les réseaux sociaux :

- Instagram : <https://www.instagram.com/cndp.debatpublic/?next=%2Fcndp.debatpublic%2F>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/showcase/debatfosberreprovence/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/people/D%C3%A9bat-public-Fos-Berre-Provence-un-avenir-industriel-en-d%C3%A9bat/61574024474494/>
- Bluesky : <https://bsky.app/profile/debatfosberre.bsky.social>
- X : <https://x.com/debatfosberre>
- YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UChyOwZJ96JnNJv7ckhx-97Q/>

20:37:29 De Régie Zoom - Axel Le Bolzer Bihan à Tout le monde:

Retrouvez toutes les ressources du débat sur notre site internet : <https://www.debatpublic.fr/avenir-industriel-fos-berre-provence>

20:37:31 De isa gex à Tout le monde:

LES INDUSTRIELS ONT UNE DEVOIR DE VIGILANCE ET DOIVENT RESPECTER LES ENGAGEMENTS RSE ..
DONC VOUS NE POUVEZ PAS AGREER UNE LIGNE THT AERIENNE QUAND UNE ALTERNATIVE ENTERREE
VOUS ADRESSE L ELECTRICITE DONT VOUS AVEZ BESOIN ..DONC ON EST ALIGNES CQFD tous ensemble
contre les pylônes et pour la decarbonation et les industries engagées

20:40:42 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

En 2004, lors du débat public Fos 2XL, le GPMM avait promis 5000 emplois et une diminution du transport routier des conteneurs... Au final, il n'y a eu que 1000 emplois de créés, et le report modal n'a jamais eu lieu !

20:41:09 De Reynaud à Tout le monde:

C'est quoi la distance raisonnable !

20:41:32 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

En clair, "on" nous promet beaucoup d'emplois et peu de nuisances, mais c'est exactement le contraire qui se passe !

20:41:56 De Séverine Thery à Tout le monde:

Pourquoi parler de compensation pour la ligne THT. Parler de compensation veut dire que votre choix est déjà fait Monsieur le Préfet. Comme ne pas répondre à la trilogie Éviter, Réduire, Compenser ! Avec l'Alternative porter par le Collectif Stop THT 14/30 vous avez la possibilité d'Éviter ! Votre discours sur la compensation laisse à penser que le débat est biaisé d'avance.

20:41:58 De Frédéric BUSIN - EDF à Tout le monde:

Replying to "LES INDUSTRIELS ONT UNE DEVOIR DE VIGILANCE ET DOI...": l'emploi de majuscules pour s'exprimer ne préjuge pas d'un débat serein et respectueux ...

20:42:43 De isa gex à Tout le monde:

Replying to "LES INDUSTRIELS ONT UNE DEVOIR DE VIGILANCE ET DOI...": Meme pas !!!

20:42:56 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

il manque 26 millions !!

20:43:42 De Reynaud à Tout le monde:

Qui va payer il n'y a plus d'argent

20:43:48 De isa gex à Tout le monde:

Replying to "LES INDUSTRIELS ONT UNE DEVOIR DE VIGILANCE ET DOI...": J y vois plus UNE DETERMINATION DE RAPPROCHER NOS ENJEUX ET D REUSSIR ENSEMBLE

20:44:41 De Frédéric SERRES - RAMDAM à Tout le monde:

Replying to "Qui va payer il n'y a plus d'argent ": On a 3300 milliards de dettes on n'est plus à ça près !

20:45:22 De Séverine Thery à Tout le monde:

Replying to "LES INDUSTRIELS ONT UNE DEVOIR DE VIGILANCE ET DOI...": @Frédéric BUSIN - EDF Quand on voit la façon dont s'est comportée avec les citoyens votre alter-ego RTE dans sa concertation factice... Il y a de quoi perdre toute sérénité ! Pour parler de choses sérieuses; nous attendons votre plan de vigilance. Merci de passer l'information aux personnels qui en assureraient le développement.

20:46:31 De Séverine Thery à Tout le monde:

Replying to "Grande différence de temps de parole entre les org...": Cela n'a rien d'étonnant !

20:45:51 De Paul à Tout le monde:

Grande différence de temps de parole entre les organismes d'État et industriels et les différents organismes associatifs indépendants ou riverains.

III. Verbatim du Slido

Lors de cette réunion d'ouverture, un outil de partage de questions ou avis en ligne, depuis la salle de réunion, a été mis en place via l'outil Slido.

Anonymous

Pour répondre à la CGT, Il faut des aides aux entreprises qui decarbonent, sinon, elles partiront s'installer dans des pays sans taxe carbone.

Anonymous

On a beaucoup parlé des transports mais on s'est surtout concentré sur le transport de personnes et moins sur le transport de marchandises alors que, a mon sens, elle vont avoir un impact aussi voir plus important.

Anonymous

L'union Maritime de Marseille-Fos, syndicat professionnel qui représente près de 400 entreprises adhérentes et 25.000 emplois locaux, a pour ADN l'analyse et la collaboration multi-filières à terre comme en mer. En ce sens, nous remercions la CNDP de proposer un débat d'ensemble permettant d'identifier les effets cumulatifs de projets, et permettre d'apporter de la visibilité aux porteurs de projets, comme aux acteurs déjà implantés. Au-delà de ces effets cumulatifs nouveaux sur le territoire, nous attirons l'attention de la CNDP sur la prise en compte des carences déjà identifiés sur le territoire. Ainsi, nous nous tenons à disposition de la CNDP pour partager le degré d'urgence de certaines problématiques, et l'impact positif cumulé attendu y compris sur les difficultés historiques, notamment en terme d'infrastructures de transport et de report modal, de mobilité des personnes, de formation/emploi, et de santé de riverains comme des travailleurs. Merci

Anonymous

Thématique infrastructures : Pourquoi ne pas avoir inclus dans le débat le projet du pont de Barcarrin sur le Rhône et le contournement autoroutier d'Arles ?

Anonymous

Le transport en bateau du personnel de Martigues, port de Bouc...vers la zip de Fos permettrait peut être de désengorger les routes...

Anonymous

Pensez à l'ARS et à la carte sanitaire svp

Anonymous

Il faut peut être rappeler et rappeler encore que chacun des projets, individuellement, apportent directement ou indirectement un impact environnemental positif. Ne pas faire sera négatif. C'est génial, on va améliorer notre cadre de vie et notre planète.

Anonymous

Le périmètre du débat public est bien délimité sur le dossier, et la camargue n'en fait pas partie alors que la ligne THT voit son trajet passer en son cœur.

Anonymous

Comment vous assurez-vous que les industriels qui promettent des milliers d'emplois et des milliards d'euros d'investissement tiendront leur engagement ?

Anonymous

La difficulté de ce débat, c'est de garder un bon équilibre entre l'industrie, l'indépendance stratégique de la France et les impacts induits par les projets. Comment gérer la facilité d'être contre?

Anonymous

Decarboner = oui mais saccager = NON Sauvons tous nos équilibres biologiques de nos territoires si précieux pour les Espèces Humaines et Animales que le monde entier nous envie (encore)

Anonymous

Les jeunes s interrogent quant a l accès a l emploi et a la formation pour intégrer les entreprises. Les projets industriels ont besoin vous les jeunes pour concrétiser la décarbonation. Les entreprises et les acteurs de l emploi / formation se coordonnent pour vous proposer des accès a la formation et a l emploi Le pôle formation de l UIMM a Istres , par exemple, propose des parcours de qualification allant du bac pro a l ingénieur : 600 jeunes s y forment pour construire l industrie décarbonée de demain. Vous y êtes les bienvenus- Pascal Kuhn, Président de l UIMM Alpes Méditerranée

Anonymous

Il ne faut pas oublier non plus les transports doux: vélos... quid de pistes et autoroutes cyclables.

Anonymous

J'aimerais comprendre comment est il possible que le préfet coordinateur du projet de ligne aérienne très haute tension Jonquieres / Fos qui a un impact environnemental, paysager, économique et sanitaire sur les départements du Gard et des bouches du Rhône soit seulement supervisé par le préfet des BDR sans que le préfet du Gard soit impliqué alors même que le projet est essentiellement au bénéfice, économiquement parlant et sanitaire parlant des bouches du Rhône et au détriment du Gard. Est il juste pour la population Gardoise, pour les acteurs économiques Gardois, et pour la biodiversité Gardoise, que leur avenir soit déterminé seulement par des acteurs politiques qui ne sont pas en charge de leur territoire ? Les acteurs politiques du département du Gard et de la région Occitanie devraient également être impliqués dans la réflexion générale concernant ces différents projets.

Mersali

Face à l'importance des projets , la question de la formation supérieure sur l emprise territoriale doit etre intégrée au même titre que la dimension mobilité ou autres. Savez vous qu il n y aucune classe prepa sur le pourtour de l Étang de Berre . Comment voulez vous attirer les familles sans un eco système éducatif qui donne de l espoir et du pragmatisme à la fois aux jeunes mais aussi aux entreprises du territoire.

Anonymous

Il ne peut pas y avoir d augmentation de l activité industrielle sans l augmentation de la prise en charge des services publics quels sont vos engagements pour l hôpital de Martigues qui n est déjà pas adapté à la prise en charge actuelle ? il y a des projets immobilier prévu pour l hôpital, des projets financés par des prêts. L'Hôpital étant déjà en déficit, ces prêts ne feront que l endetté et ne permettra pas des prises en charges adapté. adapté avec un pôle de santé au travail, maladie professionnelle Y aurait-il une étude spécifique sur les services publics l hôpital de Martigues

Anonymous

L inquiétude principale : mobilité autour de Martigues ainsi que logement Deuxième inquiétude : quelle alimentation en électricité ? Une électricité sans nucléaire supplémentaire sera t-elle possible ? Troisième inquiétude : la formation supérieure sur le territoire de Martigues (prévoir formation post bac à Martigues au lieu de tout centrer sur Aix Marseille)

Anonymous

La CNDP produit une synthèse des échanges. Ne serait il pas pertinent qu'elle fasse aussi des préconisations pour aider l'état à prendre les bonnes décisions ?

Anonymous

Bonsoir. Question : EDF/RTE nous dit qu'il veut beaucoup d'électricité a Fos où il en faudra pour sécuriser et développer l'activité industrielle sur le site. Pourquoi ne pas installer un générateur ad-hoc sur le site ?

Anonymous

Débat très très court (3 mois 1/2) devant tant de questions et de participants => quelle est votre méthodologie pour être sûrs de répondre à TOUTES les questions et attentes ?